



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
des relations avec les citoyens

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 14

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (4) :
volet Jeunesse

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 14

Table des matières

Jeunesse	1
Remarques préliminaires	1
M. François Legault	1
M. Frantz Benjamin	3
Mme Méganne Perry Mélançon	3
Discussion générale	4
Adoption des crédits	38
Document déposé	38

Autres intervenants

Mme MarieChantal Chassé, présidente

Mme Catherine Dorion

Mme Marwah Rizqy

M. Samuel Poulin

* M. Yves Ouellet, ministère du Conseil exécutif

* M. Martin Koskinen, idem

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère de la Famille. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Les crédits du volet Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 16 avril 2019.

Les crédits du volet Conseil exécutif du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 17 avril 2019.

Les crédits du volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise et du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 18 avril 2019.

Les crédits du volet Relations canadiennes et Francophonie canadienne du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 30 avril 2019.

Les crédits du volet Réforme des institutions démocratiques du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 1er mai 2019.

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 14

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (4) : volet Jeunesse

(Quatorze heures cinquante-neuf minutes)

La Présidente (Mme Chassé) : Bon après-midi, tout le monde. Alors, nous reprenons nos travaux. Je demande...

Une voix : ...

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, c'est important, la jeunesse. Et je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie ou la vibration de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de poursuivre l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2019-2020.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Je vous écoute.

• (15 heures) •

La Secrétaire : M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) est remplacé par M. Benjamin (Viau); Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), par Mme Rizqy (Saint-Laurent); M. LeBel (Rimouski), par Mme Perry Mélançon (Gaspé).

Jeunesse

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, Mme la Présidente. Nous allons débiter par les remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué cet après-midi, vers 18 heures.

Remarques préliminaires

Nous débutons donc les remarques préliminaires. M. le premier ministre, vous disposez de 12 minutes.

M. François Legault

M. Legault : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ça fait qu'on... je suis content d'être ici avec vous cet après-midi, content d'être ici avec les députés des différentes formations politiques, mais on avait réussi, en 2000, à se mettre d'accord, tout le monde, pour qu'on prenne un engagement sur trois ans d'augmenter le budget de l'éducation de 500 millions de dollars par année. Donc, la première année, on parlait de 200 millions, deuxième année, 300 millions, troisième année, 500 millions de façon récurrente. Et c'étaient en plus des coûts de système, parce que les fameux coûts de système, ce que ça permet, c'est de garder les mêmes services. Actuellement, à l'Éducation, par exemple, les coûts de système sont autour de 3 %, 3,5 %.

Donc, on le sait, dans le budget qui a été déposé, il y a eu une augmentation de 5,1 % pour l'éducation. Donc, ça couvre amplement les coûts de système. Mais malheureusement, quand on regarde les quatre dernières années, il y a des années où on n'a pas couvert les coûts de système. Puis il y avait un groupe aussi qui s'appelait, à l'époque, Force Jeunesse, qui était représenté par celui qui est aujourd'hui mon directeur de cabinet, Martin Koskinen. Et donc c'est un groupe qui a défendu l'interdiction des clauses orphelines.

Et, au Sommet du Québec et de la jeunesse, comme vous pouvez vous imaginer, dans les sommets, il y a beaucoup, beaucoup de demandes qui arrivent dans plusieurs domaines, mais on avait réussi, en 2000, à se mettre d'accord, tout le monde, pour qu'on prenne un engagement sur trois ans d'augmenter le budget de l'éducation de 500 millions de dollars par année. Donc, la première année, on parlait de 200 millions, deuxième année, 300 millions, troisième année, 500 millions de façon récurrente. Et c'étaient en plus des coûts de système, parce que les fameux coûts de système, ce que ça permet, c'est de garder les mêmes services. Actuellement, à l'Éducation, par exemple, les coûts de système sont autour de 3 %, 3,5 %.

Donc, on le sait, dans le budget qui a été déposé, il y a eu une augmentation de 5,1 % pour l'éducation. Donc, ça couvre amplement les coûts de système. Mais malheureusement, quand on regarde les quatre dernières années, il y a des années où on n'a pas couvert les coûts de système. Mais malheureusement, quand on regarde les quatre dernières années, il y a des années où on n'a pas couvert les coûts de système. Donc, ça veut dire, concrètement, il y a eu des coupures. Et puis, bien, les gens se rappellent peut-être de mes échanges un peu durs avec le premier ministre de l'époque, à qui je demandais d'éviter des coupures pour les services aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Malheureusement, je n'avais pas réussi à obtenir cette promesse. Puis effectivement, dans le dernier mandat, il y a eu des coupures de services auprès des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Ça, c'est quelque chose que je ne pardonnerai jamais à M. Couillard. Il me semble que c'est le dernier endroit... Même si on parle d'équilibrer le budget, c'était ça un peu qui était à l'époque la réponse de M. Couillard, on n'équilibre pas un budget sur

le dos des services aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, les jeunes, dans le fond, qui sont les plus vulnérables. Au contraire, il faut en faire plus pour ces jeunes pour leur donner le potentiel d'aller au bout de ce qu'ils sont capables de faire.

C'est pour ça que je suis tellement fier, mais tellement fier, d'avoir réussi à convaincre un neuropédiatre de Sainte-Justine, spécialiste auprès des enfants qui ont des difficultés, de faire de la politique. Pas facile, faire de la politique. Aujourd'hui, ce docteur est rendu ministre délégué à la Santé et Services sociaux. Il est en train de développer un système de dépistage. Parce qu'on le dit souvent, là... il y a un livre célèbre qui s'appelle *Tout se joue avant six ans*. Les services qu'on peut donner avant six ans sont beaucoup plus efficaces que les mêmes services qu'on donne après six ans. Donc, si on dépiste à deux ans, à trois ans, à quatre ans, puis qu'on commence à donner des services avec des orthophonistes, des spécialistes, on vient multiplier les chances que ces enfants réussissent, qu'ils ne se découragent pas, qu'ils ne soient pas pris éventuellement à doubler une année, à perdre leurs amis puis, en bout de ligne, attendre l'âge de 16 ans pour quitter l'école sans diplôme.

Donc, il faut agir tôt. On va mettre en place d'abord un système de dépistage. Ça va commencer par les médecins de famille puis ça va se poursuivre avec des spécialistes dans le réseau de la santé. Et je sais qu'il y a un profond désaccord ici sur les maternelles quatre ans, mais moi, je pense que c'est important d'offrir les meilleurs services possible. Il y a un enfant sur quatre qui a des difficultés d'apprentissage. Si on veut que ces enfants-là aient la chance, dans leur vie, d'aller au bout de leur potentiel, il faut leur donner des services. Ça veut dire des enseignants, ça veut dire des orthophonistes, ça veut dire, dans certains cas, des psychologues, des travailleurs sociaux, des spécialistes qu'on retrouve dans nos écoles primaires. Je comprends que certains vont continuer de préférer utiliser le système de garderie puis les CPE, mais, dans beaucoup de cas, les enfants ont besoin de services professionnels, ont besoin d'enseignants.

C'est sûr, le ministre de l'Éducation est en train de regarder pour améliorer la formation des enseignants pour que les enseignants soient plus en mesure d'agir auprès des jeunes enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Donc, il va continuer à avoir des améliorations de ce côté-là, mais on ne peut pas dire qu'on va faire autrement que tout le monde entier, là. Malheureusement, au Canada, c'est le Québec qui a le plus faible taux de diplomation. En Ontario, on a réussi à augmenter les taux de diplomation en commençant l'école à quatre ans. La moitié des États aux États-Unis, on commence à quatre ans. En France, on commence à trois ans. Dans la plupart des pays en Europe, on commence à quatre ans. Donc, il est temps que le Québec offre l'école à quatre ans.

Évidemment, il y a des gens qui, comme c'était arrivé avec la maternelle cinq ans, qui ont peur de ça, qui se disent : Non, non, non, ce n'est pas une bonne idée, c'est trop jeune. Il faut comprendre, qu'on parle d'une maternelle quatre ans ou une maternelle cinq ans, on apprend en jouant. Donc, l'important, c'est que les enfants apprennent le plus rapidement possible leurs lettres, leurs chiffres, apprennent à lire un peu. C'est une clé pour ensuite réussir dans toutes les matières. Donc, les enfants.

Ensuite, les jeunes, bien, c'est notre plus grande richesse, les jeunes. Et ce qu'on a besoin, si on veut garder nos jeunes au Québec... Tantôt, on avait des crédits avec les représentants de la communauté anglophone. Bien, c'est sûr que les jeunes de la communauté anglophone sont encore plus mobiles pour aller travailler à New York, à Boston, à San Francisco, ailleurs où il y a des emplois qui sont bien payés, qui demandent des défis énormes. Puis, bien honnêtement, je regarde mes deux gars de 25, 26 ans, de plus en plus, les jeunes sont ouverts, et, je le disais tantôt, quand j'ai emmené mes deux gars à San Francisco, j'avais peur qu'ils restent là parce que c'est effectivement attirant, des places comme la Silicon Valley, de voir les grandes universités américaines, de voir... Bon, on est rendus bons en intelligence artificielle à Montréal, mais il y a encore du travail à faire dans le numérique, il y a encore du travail à faire dans le manufacturier innovant, il y a encore du travail à faire pour robotiser nos entreprises. Puis ce qu'il y a de beau là-dedans, avec la robotisation, c'est que les jeunes, au lieu d'avoir des emplois qui sont plus manuels, bien, ont des emplois où ils se servent de leur tête. Donc, ils programment des robots, ils programment des ordinateurs. Et donc c'est important, c'est probablement ce qu'il y a de plus important, offrir, donc, à nos jeunes les opportunités d'emploi.

• (15 h 10) •

J'ai donc décidé, comme ça s'est fait après que j'ai été ministre de la Jeunesse, de garder la tradition que ça soit le premier ministre qui soit le ministre responsable de la Jeunesse, mais j'ai choisi un adjoint parlementaire exceptionnel, hein, le député de Beauce-Sud. Je le sais qu'il a déjà milité au Parti libéral, mais il a quand même beaucoup de qualités, beaucoup de qualités. C'est un gars qui a de l'énergie comme ce n'est pas possible, il a tous les talents, il anime à peu près tout ce qui s'appelle groupe en Beauce-Sud. D'ailleurs, on l'appelle le Gregory Charles de la politique, hein? Puis, si vous regardez, il a même une ressemblance avec Gregory Charles. Bon, c'est plus politique que la musique, là, mais, quand même, moi, je l'aime beaucoup. Puis, il est en train de rencontrer les différents groupes jeunes au Québec pour voir comment on peut mieux motiver les jeunes, mieux garder nos jeunes au Québec, être capable, donc, de relever les défis du marché de l'innovation, être sûr aussi d'en avoir le plus possible qui choisissent d'entreprendre.

Vous savez, depuis la création de la CAQ, il y a sept ans, on avait proposé de mettre en place un cours d'entrepreneurship dans toutes les écoles secondaires. Bon, le Parti libéral en a fait un bout. Eux autres, ils ont appelé ça un cours d'économie. On est en train de le regarder pour que ça soit économie et entrepreneurship. Parce que je vous donne mon exemple, là, moi, il n'y avait pas d'entrepreneur dans ma famille. Donc, je me suis inspiré des Bernard Lemaire, des Bernard Lamarre, des gens qui avaient entrepris, et ça m'a donné le goût d'entreprendre. Mais, moi, ce que je voudrais, c'est que les jeunes aient ce plaisir-là d'entreprendre. C'est un grand moment dans notre vie quand on réussit à démarrer une entreprise.

La Présidente (Mme Chassé) : ...moins d'une minute.

M. Legault : Il me reste moins d'une minute.

La Présidente (Mme Chassé) : Je sais, dans votre envolée...

M. Legault : Je le sais, je le sais, parce que, là, je pourrais vous parler d'Air Transat, avec les employés, le vol qui part à l'heure. Un grand moment dans ma vie, avec la naissance de mes deux fils, bien sûr, mais un grand moment. Puis j'aimerais ça que les jeunes... et puis on a des mesures dont on pourra sûrement discuter pendant les trois heures pour aider à ce qu'il y ait plus de jeunes qui entreprennent. Pour moi, c'est important, ça prend des jeunes devant la parade. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Ça me fait vraiment plaisir. Merci, M. le premier ministre.

J'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle, le député de Viau, si je comprends bien, à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de huit minutes.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente, M. le premier ministre. Donc, je salue l'ensemble des élus qui sont présents avec nous, particulièrement, j'ai ma collègue la députée de Saint-Laurent, donc, qui interviendra aussi durant ces échanges.

Je dois vous dire avant tout, M. le premier ministre, j'aime bien le ton avec lequel vous avez choisi d'ouvrir cette séance. Pour moi, qui suit à mon premier mandat à l'Assemblée nationale, je vous dirais que ce ton-là change par rapport à d'autres commissions où j'ai été, où le ton n'était pas tout à fait pareil.

Une voix : ...

M. Benjamin : ...par rapport à votre gouvernement, l'actuel gouvernement. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je trouve ça une excellente idée que vous ayez choisi de garder cette tradition toute libérale, donc qui est celle d'assumer vous-même, comme premier ministre du Québec, le dossier des jeunes. Je pense que c'est une... Comme je le dis, je tiens à vous féliciter. C'est un des messages puissants qu'on envoie aux jeunes Québécoises et aux jeunes Québécois lorsque le premier ministre porte lui-même ce dossier-là.

Je suis député de la circonscription de Viau, l'une des circonscriptions les plus jeunes du Québec. Et j'en profite pour remercier le chef par intérim du Parti libéral du Québec, M. Arcand, en me confiant le dossier Jeunesse, car c'est un dossier... Je vous ai entendu parler tout à l'heure du Sommet du Québec et de la jeunesse. J'y ai participé plus jeune et j'aurais long à raconter sur cette expérience. Ça a été une belle expérience pour moi.

Aujourd'hui, ce que je souhaite évidemment non seulement pour moi, pour l'ensemble aussi des collègues qui sont là autour de la table, c'est que nous puissions échanger. Nous sommes là, des élus, représentants du peuple, pour poser des questions, pour interroger, pour comprendre aussi par moment certaines orientations.

Je dois tout de suite saluer deux ou trois mesures, je crois, qui est dans votre dernier budget. Je crois que ce sont des mesures qui correspondent à ce que j'ai entendu au cours des dernières semaines, lors de mes rencontres avec différents groupes. Mais par contre j'ai quelques interrogations sur certaines orientations, mais on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Avant de vous laisser l'opportunité, M. le premier ministre, de parler du bilan du Parti libéral, laissez-moi faire un petit bout de chemin là-dessus. Pour ce qui est du bilan du Parti libéral du Québec en matière Jeunesse, je vais me contenter d'en parler de trois, trois de plusieurs de nos réalisations. Nous avons reconduit une politique québécoise de la jeunesse qui était venue à échéance suite à une grande consultation nationale auprès des différents groupes jeunesse. Et cette reconduction de la politique jeunesse a été saluée par l'ensemble de nos partenaires. Nous avons adopté la loi n° 693, la Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, afin de favoriser la présence des jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État. Nous avons aussi financé le créneau Carrefour jeunesse.

Voilà là quelques-unes de nos réalisations dans ce dossier-là. Nous aurons l'opportunité d'y revenir tantôt. Donc, pour le moment, je tiens aussi à souligner l'importance aussi... Au cours des dernières années, M. le premier ministre, avant d'être élu comme député, j'étais un conseiller municipal. J'ai passé les neuf dernières années dans la circonscription la plus jeune de Montréal à rencontrer des jeunes Montréalaises et Montréalais, des jeunes Québécoises, des jeunes Québécois, et à leur parler de rêve, d'histoire, de travail, de persévérance. Et, au nom de ces jeunes aussi, j'aurai quelques questions à vous poser tout à l'heure. Donc, je m'arrête ici. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Très bien, c'est noté. Votre temps sera réalloué à un bloc d'échange respectif. Je cède maintenant la parole à la porte-parole du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Taschereau, pour vos remarques préliminaires pour un maximum de deux minutes.

Mme Dorion : Je n'aurai pas de remarques préliminaires.

La Présidente (Mme Chassé) : Votre temps sera réalloué. Je vous cède la parole maintenant à la porte-parole du troisième groupe d'opposition, Mme la députée de Gaspé, pour vos remarques préliminaires, pour un maximum de deux minutes.

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci. Pas de remarques préliminaires de mon côté non plus, ne serait-ce pour prendre le temps de saluer tous les collègues du groupe qui forme le pouvoir et effectivement, également, les collègues de l'opposition.

Et effectivement on partage ce même avis avec le premier ministre, je partage l'avis qu'il a un adjoint très, très actif, que j'apprécie également. Et donc c'est un plaisir de collaborer avec les collègues. Merci.

La Présidente (Mme Chassé) : Très bien. Bravo de vous être adressée à la présidence! Vous êtes rendue une championne. Les temps seront réalloués aux blocs d'échange respectifs. Je vous remercie.

Discussion générale

Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de Viau, la parole est à vous.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Je comprends très bien, M. le premier ministre, que, depuis le 1er octobre dernier, vous avez un agenda...

La Présidente (Mme Chassé) : ...vous adresser à la présidence.

M. Benjamin : ...merci...

La Présidente (Mme Chassé) : Ça me fait plaisir.

M. Benjamin : ...que M. le premier ministre a un agenda de premier ministre. Donc, évidemment, agenda bien chargé. Par contre, sur le site Transparence, les activités publiques de son agenda débutent le 29 janvier dernier. On n'y retrouve aucune rencontre avec des organismes jeunesse entre le 29 janvier 2019 et le 11 avril 2019, jusqu'à présent d'ailleurs. Aucune rencontre aussi émise à la section des acteurs non gouvernementaux. Alors, ma question pour M. le premier ministre : Avez-vous rencontré des organismes jeunesse, des groupes jeunesse?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le député de Viau. M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. Legault : Oui. Même moi. Écoutez... Et, quand on rencontre des gens du milieu de l'éducation, on rencontre des jeunes ou des gens qui travaillent avec les jeunes. Quand je vais dans mon comté de L'Assomption, bien, il y a des organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi, que je rencontre.

Je sais que ce n'est pas toujours sur l'agenda. On est en train de raffiner, un peu comme le faisait l'ancien gouvernement, cet agenda pour donner plus de détails sur mes activités. Je peux vous dire que je ne chôme pas. J'ai pas mal d'activités à chaque jour. Puis il y a eu des groupes qui ont été rencontrés, qui n'étaient peut-être pas des groupes spécifiquement pour les jeunes, mais où il y avait des jeunes. Et, pour l'instant, je me suis beaucoup préoccupé d'éducation puis d'économie. Puis, quand on parle d'économie, quand on rencontre des investisseurs potentiels, bien, c'est certain, là, que ça concerne les jeunes.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Je comprends très bien, M. le premier ministre, que voyez-vous occupez de beaucoup de dossiers. Vous avez aussi un adjoint parlementaire qui est...

La Présidente (Mme Chassé) : On s'adresse à la présidence. Allez-y.

M. Benjamin : Oui. Vous avez un adjoint parlementaire... M. le premier ministre a un adjoint parlementaire...

La Présidente (Mme Chassé) : Ah! on y est arrivé.

M. Benjamin : Bon, alors, moi, ma question, M. le premier ministre, donc, pour M. le premier ministre, Mme la Présidente : Avez-vous rencontré des organismes jeunesse, comme premier ministre porteur du dossier Jeunesse?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre

• (15 h 20) •

M. Legault : Oui. Pour l'instant, l'adjoint parlementaire, mon adjoint parlementaire me dit qu'il en a rencontré une cinquantaine, O.K.? Donc, pour l'instant, j'ai confié ça à lui, mais, quand je rencontre des jeunes qui viennent me parler d'environnement, je ne sais pas si vous appelez ça un groupe jeunes...

La Présidente (Mme Chassé) : On s'adresse à la présidence.

M. Legault : Mme la Présidente, je ne sais pas si on doit appeler ça des groupes jeunes, mais donc j'ai rencontré des jeunes plus que des groupes jeunes. Mais ça viendra.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Donc, alors, j'espère beaucoup, parce que je pense aussi, dans la foulée de mes remarques préliminaires, c'est un message important que le premier ministre envoie lorsqu'il rencontre des groupes jeunes aussi, donc. Et ça, c'est un message très important.

Ma deuxième question, Mme la Présidente, portera sur un dossier... Donc, que vous avez octroyé, M. le premier ministre, 2 millions de dollars supplémentaires annuellement au Créneau carrefour jeunesse. Mais, en crédits jeunesse, il y a seulement 500 000 \$ de plus. Cette bonification mentionne aussi que ces crédits seront versés au ministère du Conseil exécutif. Pourquoi ne retrouvons-nous pas le même montant dans les crédits? Où allez-vous chercher cette différence?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le député. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, effectivement, il y a une augmentation de 500 000 \$ au budget de la jeunesse. On a donc un budget, au Secrétariat de la jeunesse, qui s'élève à 46 millions de dollars. Il y en a à peu près 35 qui sont au secrétariat, puis il y en a un 10, millions, qui se retrouve dans d'autres ministères, entre autres, deux projets importants. Je parlais tantôt d'entrepreneurship jeunesse. Donc, 7 millions pour ouvrir des nouveaux campus de l'École des entrepreneurs du Québec et 3,9 millions pour la formation, Collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant.

M. Legault : Oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui?

M. Benjamin : Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Chassé) : Je vous écoute.

M. Benjamin : ...la question que j'ai posée, c'est : Pourquoi ne retrouvons-nous pas le même montant dans les crédits pour les carrefours jeunesse...

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le député. Est-ce que la question est claire, M. le premier ministre?

M. Legault : Oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

M. Legault : Est-ce que vous permettez que le secrétaire général réponde? Parce qu'il y a un fonds de suppléance de 2 millions, là, c'est là que ça se retrouve. C'est très technique, là.

La Présidente (Mme Chassé) : Est-ce que les membres consentent à ce que M. le secrétaire général...

M. Legault : ...Ouellet...

La Présidente (Mme Chassé) : ...prenez la parole? Et je vous invite à vous présenter. Est-ce que vous consentez?

Une voix : Oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Je vous invite à vous présenter. Allez-y.

M. Ouellet (Yves) : Merci. Yves Ouellet, secrétaire général du gouvernement.

Oui, c'est un aspect technique, vous avez raison. Dans les crédits au Conseil exécutif, vous avez le 500 000 \$ de base. La différence, le 1,5 million, il est au Fonds de suppléance. Donc, les crédits existent, ils sont là. Ils vont être versés en cours d'année. Donc, il n'y a pas d'enjeu monétaire. Les fonds sont identifiés, sont provisionnés.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le secrétaire général.

M. Ouellet (Yves) : Ça me fait plaisir.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre, lorsque vous n'étiez encore qu'un premier ministre désigné...

La Présidente (Mme Chassé) : On s'adresse à la présidence.

M. Benjamin : Oui, c'est ce que je fais.

La Présidente (Mme Chassé) : Ce n'est pas facile, hein?

M. Benjamin : Oui, c'est ce que je fais.

La Présidente (Mme Chassé) : On va y arriver, on va y arriver.

M. Benjamin : Lorsque M. le premier ministre n'était...

La Présidente (Mme Chassé) : Et voilà.

M. Benjamin : ...qu'un premier ministre désigné, lors de son voyage à Erevan, dans le cadre du Sommet de la Francophonie, il avait annoncé un montant de 4,5 millions, le 4,5 pour les jeunes entrepreneurs. Donc, j'aimerais que M. le premier ministre nous explique, donc, ce montant-là annoncé, qu'on retrouve dans les crédits. Et pourquoi seulement les jeunes entrepreneurs et pas d'autres jeunes? Est-ce que vous avez choisi seulement de parler qu'aux jeunes entrepreneurs? Pourquoi seulement les jeunes entrepreneurs?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, effectivement, là, ça a été, je pense, peut-être même la première annonce que j'ai faite. J'étais, à l'époque, premier ministre désigné. Donc, au Sommet de la Francophonie, j'avais demandé qu'on dégage un nouveau montant d'un peu plus que 4 millions de dollars pour aider les jeunes de la francophonie à entreprendre, donc, des échanges, entre autres, à l'intérieur des pays de la francophonie. Donc, c'était un nouveau programme, initiative entrepreneuriale, 4,6 millions de dollars.

Pourquoi l'entrepreneurship? Parce que je pense que c'est un domaine dans lequel il faut investir davantage pour être capable d'aider les jeunes, entre autres, à ouvrir leurs horizons. La francophonie offre — entre autres, je pense à l'Afrique — des opportunités extraordinaires. On peut, grâce à la francophonie, développer des relations. C'est la même chose avec la France. Actuellement, quand on parle d'affaires, le Québec a pas mal tous ses oeufs dans le même panier. 70 % des échanges commerciaux sont avec les États-Unis. Donc, il y a une opportunité, pour des jeunes entrepreneurs, de regarder pour des projets avec les autres pays de la francophonie. Donc, c'était une annonce que j'ai faite, qu'il va être géré par Les Offices jeunesse internationaux du Québec.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Dans le dernier budget, vous accordez, M. le premier ministre, 3,5 millions de dollars par année, pour une période de cinq ans, à l'organisme Place aux jeunes en région. Selon votre communiqué de presse du 27 mars dernier, cette somme servira pour les 83 municipalités régionales de comté. Notre modèle de financement, qui vous a inspiré puisque nous accordions les mêmes sommes, soit 3,5 millions sur trois ans... donc vous avez choisi de le faire sur cinq ans pour desservir les 56 des 83 MRC. Que le financement soit sur trois ans ou cinq ans, comment est-ce que le même montant annuel annoncé par le ministre des Finances pourra desservir les 27 MRC supplémentaires?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Effectivement, notre adjoint parlementaire est en train de revoir ce programme, revoir aussi toute la place des carrefours jeunesse-emploi. Et donc il y aura des annonces en cours d'année pour bonifier. Pour l'instant, on a reconduit, effectivement, des programmes qui existaient, le temps de voir là où sont les priorités, les ajustements qu'il y a à apporter. Donc, effectivement, on ne peut pas parler d'une augmentation, on parle de reconduire des budgets annuels au même niveau qui existait avant.

La Présidente (Mme Chassé) : Savez-vous quoi? Je vais vous laisser... je trouve que le ton est bon, je vous laisse faire vos échanges de façon plus fluide. Allez-y.

M. Benjamin : Parfait. Merci.

La Présidente (Mme Chassé) : Mais, si jamais le ton monte, je vais... hein? Je vais resserrer un peu.

M. Benjamin : Mais vous comprendrez, M. le premier ministre, que le montant que vous aviez annoncé sur cinq ans, c'est pour desservir beaucoup plus de MRC. Je comprends mal comment vous allez faire, puisque, nous, notre annonce antérieurement, c'était le même montant sur trois ans, le même montant par année sur trois ans. Vous, c'est le même montant sur cinq ans, mais beaucoup plus de MRC. Comment vous allez faire si vous n'acceptez pas de bonifier cette enveloppe-là davantage?

M. Legault : On m'explique que le financement actuel de 3,5 millions par année va rester et que c'est un financement additionnel de 3,5. Donc, effectivement, là...

M. Benjamin : C'est une bonification, alors.

M. Legault : ...il y avait peut-être une confusion parce que c'était le même montant. Mais effectivement l'ancien financement reste en place pour les cinq prochaines années, mais on ajoute un financement additionnel de 3,5 millions, donc qui vont permettre de toucher plus de MRC. Donc, on double le budget. C'est extraordinaire!

M. Benjamin : Écoutez, donc, je pense que l'organisme Place aux jeunes, qui est un des organismes, d'ailleurs, que j'ai eu la chance de rencontrer... donc je crois que c'est une bonne nouvelle. Et d'ailleurs, en entrée de conversation, j'avais parlé de deux ou trois mesures, je crois, qui étaient des bonnes mesures, et celle-là... celle-ci, je crois, est une bonne mesure.

Ma prochaine question, M. le premier ministre, donc va toucher... En fait, notre prochaine question, puisque je vais laisser la parole à ma collègue députée de Saint-Laurent d'aller avec vous sur le terrain d'un dossier que vous connaissez bien depuis cette semaine, je crois, le Fonds des générations.

La Présidente (Mme Chassé) : Alors, j'invite maintenant la députée de Saint-Laurent à prendre la parole.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Il vous reste huit minutes au bloc, pour votre information.

Mme Rizqy : Deux minutes?

La Présidente (Mme Chassé) : Huit, huit minutes.

Mme Rizqy : Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, je remercie évidemment le premier ministre ainsi que le député de Beauce-Sud, avec qui j'ai le grand plaisir aussi d'être au Cercle des jeunes parlementaires. C'est toujours agréable. Tantôt, lors des remarques préliminaires, le premier ministre a fait référence à Martin...

Une voix : Il est ici.

Mme Rizqy : Oui, oui, je sais, je reconnais... Koskinen, merci. Habituellement, c'est avec mon nom qu'on a de la difficulté, mais, bon, de temps en temps ça peut être une autre personne. Et je reviens sur un rapport de 2001 qui avait été cité par Martin Koskinen où est-ce qu'on faisait référence des Fonds des générations où est-ce que l'argent devait être mis dans ce fonds pour l'équité intergénérationnelle. Alors, maintenant, j'aimerais savoir : Est-ce que le M. Koskinen de Force Jeunesse est toujours à l'affût de qu'est-ce qui se passe avec Force Jeunesse? Parce qu'à Force Jeunesse ils auraient bien aimé que les milliards restent dans le Fonds des générations.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, Mme la députée de Saint-Laurent. Je redonne... C'est ça, est-ce que je redonne la parole au premier ministre ou je...

Mme Rizqy : Je vous ai vu vous asseoir...

La Présidente (Mme Chassé) : ...je demande le consentement à ce que... M. le premier ministre. Allez-y.
• (15 h 30) •

M. Legault : Effectivement, Force Jeunesse, le premier président de Force Jeunesse, c'était François Rebello, qui a été député de la CAQ. Le deuxième, c'était Martin Koskinen, qui est... D'ailleurs, vous devez probablement savoir que son surnom, c'est Koskidette, hein? Martin Koskidette, parce que le sujet dont il aime le mieux parler, c'est la dette, donc réduire la dette.

Je veux en venir sur le Fonds des générations, parce que j'ai entendu le Parti libéral, là, nous reprocher d'utiliser le Fonds des générations pour rembourser la dette. Il y a comme deux théories qui s'affrontent sur la gestion du Fonds des générations. Il y a une théorie, un camp, qui dit : Plutôt que de rembourser la dette, qui nous coûte, disons, 3 %, 4 % par année, on est mieux de placer le Fonds des générations à la Caisse de dépôt puis faire du 7 %. Donc, ce sera plus avantageux de placer l'argent que d'utiliser le Fonds des générations pour réduire la dette.

Moi, je ne suis pas d'accord avec ça, surtout qu'on a eu... Non, mais on a eu des marchés haussiers pendant plusieurs années. On n'est pas à l'abri d'une correction boursière. Là, on peut bien dire : On espère faire un rendement de 7 %, mais ça pourrait aussi être une correction de 10 %, puis on perdrait 10 % de 10 milliards qu'il y a dans le Fonds des générations.

Donc, étant donné que c'est de l'argent pour les jeunes, c'est de l'argent pour l'avenir, c'est de l'argent, finalement, qui sert ou qui devrait servir à rembourser la dette, je trouve ça un peu spécial que le Parti libéral nous reproche d'utiliser le Fonds des générations pour rembourser la dette, parce qu'il faut se rappeler, c'était là pour ça.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Oui, allez-y.

Mme Rizqy : ...savoir, est-ce que Martin Koskinen, qui était au Fonds des générations, qui a écrit un rapport en 2001, est-ce qu'il a consulté son équipe? Est-ce que le premier ministre Legault a consulté Force Jeunesse avant d'aller et... pratiquement vider le Fonds des générations? Je veux savoir : Ils ont été consultés?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre, ou est-ce que je...

M. Legault : Monsieur... Est-ce que vous êtes d'accord pour que M. Koskidette réponde?

La Présidente (Mme Chassé) : Je consens, oui. Alors, on consent...

Mme Rizqy : ...savoir si le premier ministre... J'aimerais savoir si... Oui, oui, mais est-ce que... Ma question... Non seulement M. Koskinen, mais aussi le premier ministre, est-ce qu'ils ont consulté Force Jeunesse? Je vous écoute, il y a consentement.

La Présidente (Mme Chassé) : Donc, il y a consentement pour que M. Koskinen prenne la parole. Je vous invite à vous présenter, M. Koskinen, pour tous nos citoyens...

Mme Rizqy : Tout le monde sait qui vous êtes.

La Présidente (Mme Chassé) : ...pour tous nos citoyens qui nous écoutent.

M. Koskinen (Martin) : Martin Koskinen, directeur de cabinet. J'ai été à Force Jeunesse au début des années 2000. Donc, je ne me considère plus jeune, première chose. Donc, j'ai été président de Force Jeunesse. À l'époque... Je veux juste rappeler, c'était de rembourser la dette. Jamais, quand on a pris position dans le débat, qu'on souhaitait qu'il y ait un outil financier où on plaçait de l'argent puis qu'on le mettait dans les marchés financiers. Le but, c'était de dire : Il faut rembourser la dette pour l'équité entre les générations. Donc, je suis un peu surpris, moi aussi, que... Je comprends, l'inquiétude des jeunes, c'est qu'on ne rembourse pas la dette et/ou qu'on cesse de verser des fonds, des sommes au Fonds des générations. Mais on va continuer à financer le fonds, mais il y a eu un décaissement pour rembourser la dette. Donc, c'est une bonne chose. Je pense que... Bien, je ne ferai pas de politique, mais c'est une bonne chose.

Donc, est-ce qu'on est toujours d'accord sur les modalités entre les jeunes... les jeunes, et tout? Peut-être pas, mais le principe, c'était de rembourser la dette.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. Koskinen. Mme la députée de Saint-Laurent. Oui.

Mme Rizqy : Je comprends qu'ils n'ont pas rencontré Force Jeunesse avant d'aller de l'avant et je comprends aussi en lisant un rapport qui a été signé par M. Koskinen que les fonds ainsi capitalisés devaient être assez importants pour que les rendements, les retraits amortissent les hausses du budget de la santé à partir de 2015 ou 2020. Donc, on voit qu'il y avait aussi autre chose et non seulement rembourser la dette.

Mais, en parlant de thèses qui s'affrontent, à laquelle M. le premier ministre fait référence, il a dit : D'un côté, il y a des groupes d'experts qui disent qu'on pourrait laisser l'argent et faire des rendements de l'ordre de 7%. Après ça, il a dit : Je ne suis pas d'accord. Donc, juste être sûre, l'autre groupe qui s'affronte, c'est vous, M. le premier ministre?

M. Legault : Non.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Quand on parle à des économistes, là, on en a rencontré une dizaine, il y a comme vraiment deux camps : il y a ceux qui veulent qu'on utilise le Fonds des générations pour rembourser la dette puis il y a ceux qui préfèrent qu'on laisse l'argent placé à la Caisse de dépôt. Mais, si on pousse la logique d'investir à la Caisse de dépôt à 7%, mais pourquoi ne pas emprunter 50 milliards à 3% puis le placer à 7% à la Caisse de dépôt? Je veux dire, la logique, à un moment donné, c'est de se demander : Quand va-t-on rembourser la dette? Est-ce que le Fonds des générations, on le garde pour les 25 prochaines années? Quand va-t-on rembourser la dette? On a créé un Fonds des générations pour rembourser la dette, donc quand rembourse-t-on la dette?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Oui, Mme la députée, allez-y.

Mme Rizqy : Je vais continuer là-dessus. J'aimerais savoir si vous parlez justement des rapports. Moi, j'ai eu l'occasion de lire celui de la chaire en fiscalité et en finances publiques. De quel autre rapport vous faites référence? Si vous en avez, pouvez-vous les déposer?

M. Legault : C'est des rencontres individuelles, il n'y a pas eu de rapport comme tel de fait, mais il y a eu des rencontres de faites avec des économistes. Puis c'est la simple logique de dire : On a un Fonds des générations pour rembourser la dette, remboursons la dette avec le Fonds des générations.

Mme Rizqy : Merci.

La Présidente (Mme Chassé) : Simplement vous indiquer qu'il reste moins de deux minutes au bloc.

Mme Rizqy : D'accord. Lorsqu'il y a eu des rencontres avec les groupes jeunesse, quelles ont été les trois priorités des jeunes lorsque vous avez eu des rencontres sur le terrain, les trois grandes priorités des jeunes, selon vous?

M. Legault : Oui. Lorsque je rencontre des jeunes, les trois priorités... C'est certain que l'éducation, c'est une priorité importante. Pendant longtemps, puis je me rappelle, en 2000, on parlait beaucoup des frais de scolarité à l'université. Maintenant, la réussite scolaire, c'est important. Donc, première priorité, l'éducation. Deuxième priorité, des emplois à valeur ajoutée intéressants, stimulants, c'est sûrement la deuxième priorité. La troisième priorité quand on rencontre des jeunes, disons, autour de 30 ans, c'est la famille, comment faire pour m'aider à avoir deux, trois, enfants pour que j'arrive financièrement, donc aider financièrement les familles. Je dirais que ce sont les trois priorités que j'entends le plus quand je rencontre des jeunes.

Evidemment, il y en a une autre qu'il ne faut pas oublier, l'environnement. L'environnement, mais ça me fait toujours plaisir, quand je rencontre les jeunes, dire aux jeunes que, sur 60 États et provinces en Amérique du Nord, on est les meilleurs. On a les GES par habitant les plus bas grâce à l'hydroélectricité. Puis maintenant mon objectif, ce serait d'aider nos voisins à être aussi bons que nous autres.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Pour 20 secondes.

Mme Rizqy : Vous avez posé les trois grandes priorités, ça a pris du temps, vous avez vu mon visage puis vous avez décodé qu'effectivement c'était l'environnement, parce que nous avons marché avec les jeunes, et c'est vrai que c'est important. Lorsque vous faites référence à la dette, il y a aussi la dette écologique, et qu'en est-il, dans votre plan d'action, pour la dette écologique? Est-ce qu'on aurait dû utiliser le Fonds des générations pour justement s'assurer que la dette écologique...

La Présidente (Mme Chassé) : ...la réponse pour le prochain bloc, votre prochain bloc. Je vous remercie.

Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de la seconde opposition. Mme la députée de Taschereau, pour votre bloc d'échange, la parole est à vous.

Mme Dorion : Merci, Mme la Présidente. Je suis... Oui, c'est ça, vous avez peut-être...

Des voix : C'est au gouvernement.

La Présidente (Mme Chassé) : Hé! Wow! Fantastique! C'est bon. Je cède maintenant la parole... je suis prête à reconnaître une première intervention de la part du parti formant le gouvernement pour un premier bloc d'échange. M. le député de Beauce-Sud, la parole est à vous. Allez-y.

M. Poulin : Merci infiniment, Mme la Présidente. On dispose de combien de temps?

La Présidente (Mme Chassé) : Vous disposez de 15 minutes.

M. Poulin : 15 minutes, c'est parfait. Alors, M. le premier ministre, c'est un bonheur d'être avec vous cet après-midi, à la veille de ce long congé, pour parler de notre plus grande richesse naturelle, la jeunesse. Bien évidemment très heureux également d'être votre adjoint parlementaire, on se connaît depuis plusieurs années. Et, je sais une chose, lorsqu'on se rencontre depuis plusieurs années, lorsqu'on parle de la jeunesse, lorsqu'on parle d'éducation, votre passion est continue, elle est intense, et c'est un bonheur de bâtir avec vous à ce niveau-là.

Je veux saluer également mon collègue député de Viau, que j'ai eu la chance de rencontrer également pour discuter des dossiers jeunesse. Je sais que ça lui tient à coeur, et on bâtit ensemble et on travaille ensemble à ce niveau-là. Je pourrai revenir sur certains éléments dans les prochaines minutes. Je veux saluer la députée de Saint-Laurent, très content de vous retrouver à nouveau. Vous avez parlé d'environnement, j'y reviendrai aussi dans les prochaines minutes, parce que la stratégie d'action jeunesse libérale, elle a oublié l'environnement, il n'y a aucun axe sur l'environnement dans la stratégie jeunesse. Alors, on aura la chance d'y revenir.

Je veux saluer également la députée de Québec solidaire, avec qui j'ai eu la chance également de parler de jeunesse et de culture. C'est une priorité que le premier ministre partage, que le premier ministre et moi partageons. Alors, on aura la chance d'en parler, effectivement, de culture. Ça ne se retrouvait pas non plus dans la stratégie d'action jeunesse libérale, la culture. Alors, c'est des éléments qu'on pourra ajouter, certainement.

Et je veux bien évidemment saluer la députée de Gaspé, avec qui j'ai des échanges continus, entre autres, sur les régions. La place des jeunes en région, c'est extrêmement fondamental. Et on discute non seulement des régions, mais également de toute la place des jeunes en politique, à quel point que c'est important. Et je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles on s'est tous et toutes engagés en politique.

Et je tiens également de nouveau à souligner que le Parti québécois, lorsqu'il a été au pouvoir de 2013 à 2014, a eu un adjoint parlementaire qui s'appelait Léo Bureau-Blouin, qui fut fort actif comme adjoint parlementaire de la première ministre à l'époque, Mme Marois, donc a fait une grande tournée à travers le Québec. Et, depuis ce temps-là, bien, ça a été un peu plus tranquille. Alors, on tente de remettre le tout en branle assez rapidement.

• (15 h 40) •

On pourra parler, bien entendu, de divers sujets, entre autres d'éducation, de citoyenneté, de jeunes en région, mais je tiens à parler du Secrétariat à la jeunesse, hein, qui est fondamental. Le premier ministre, vous avez été ministre de la Jeunesse, bien évidemment vous l'êtes encore aujourd'hui, et le Secrétariat à la jeunesse existe depuis le début des années 80, dispose d'un budget, bon an, mal an, là, d'autour d'entre 45 et 53 millions. Mais il y a une année où le budget au Secrétariat

à la jeunesse a été parmi les plus bas, et c'est en 2015-2016 : 38 millions de dollars pour la jeunesse québécoise. Ça s'est poursuivi en 2016-2017, 38 millions, 2017-2018, 39 millions. Ça a été à 45 millions en 2018-2019, juste avant les élections, puis un gouvernement de la CAQ a permis d'atteindre ça à 53 millions. Alors, la jeunesse, là, celles et ceux qui les ont coupés, c'est le gouvernement libéral. Et ça, c'est le bilan du Secrétariat à la jeunesse.

Et nous, ça n'a pas pris de temps, M. le premier ministre, hein, six mois en poste, on rajoute des investissements historiques de 45 millions de dollars pour la jeunesse québécoise. Et je sais que vous avez eu de la misère à le trouver, parce qu'on a été le chercher dans un fonds puis on a dit : Ça, là, ça va aller pour la jeunesse québécoise, pour le retour des jeunes en région. Je salue les gens de Place aux jeunes en région, qui sont aux côtés de notre gouvernement aujourd'hui. Je salue également les carrefours jeunesse-emploi, qui sont avec nous, parce qu'on a réinvesti dans les carrefours jeunesse-emploi avec le carrefour créneau, la mesure pour lutter contre le décrochage scolaire. Bien évidemment, on pourra revenir sur les carrefours jeunesse-emploi plus tard et la transformation extrêmement difficile, encore une fois, qui a été faite par le gouvernement libéral en 2015, où les CJE n'ont plus été au service de tous les jeunes du Québec, mais sont devenus des prestataires de services du ministère de l'Emploi, et ça, ce sont les gens sur le terrain qui nous en parlent. Donc, on pourra y revenir, bien évidemment.

Sur une note un peu plus calme, parce que j'ai accumulé dans les dernières minutes, bien évidemment, la jeunesse, ça doit être une priorité d'un ensemble du gouvernement. Je salue les professionnels du gouvernement du Québec qui sont avec nous, l'équipe du Secrétariat à la jeunesse, qui fait un travail formidable, mais ça touche à la fois le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé, le ministère de l'Environnement, le ministère de la Culture. On ne peut pas faire ça tout seul, ça doit être une grande priorité. C'est pour ça que le premier ministre, en même temps, parle à ses ministres et me parle, bien évidemment, pour s'assurer que tous et toutes, on puisse travailler ensemble pour atteindre nos objectifs.

Il y a différentes priorités qu'on s'est données. Premièrement, les jeunes en région, le retour des jeunes en région, qui est fondamental. L'égalité des chances. C'est un mot qu'on a beaucoup entendu parler au courant des dernières années en politique, l'égalité des chances, mais ça doit toujours nous guider, que ce soit l'accès au système d'éducation, l'accès à un emploi, l'accès à une sorte d'égalité qui va faire en sorte que tu aies toutes les ressources dans la vie pour atteindre tes rêves et tes objectifs. Et ça, c'est une priorité pour notre gouvernement. Bien entendu, la citoyenneté. Je ne peux pas accepter le taux de participation, lors des dernières élections provinciales au Québec, qui était bas pas juste pour les jeunes, qui était bas pour tous les groupes. Alors, on a un défi, on a un devoir, les 125 parlementaires, de faire en sorte que les jeunes s'intéressent davantage à la politique, s'impliquent davantage et, du moins, qu'ils puissent aller voter. Alors, on a un défi de confiance également avec notre jeunesse de prouver que les gestes que nous posons, que les actions que nous posons ont réellement des impacts et ont réellement, finalement, une... sont réellement le reflet de leurs intérêts, bien évidemment.

Le premier ministre et moi, on se parle presque à tous les jours. Donc, il est très au courant, effectivement, de toutes les rencontres que je tiens avec les groupes jeunesse, une cinquantaine de groupes jeunesse que j'ai rencontrés, puis on n'a pas terminé, bien évidemment, et je lui donne rapport de ce que l'on fait. Et je dois vous dire une chose : les gens sont contents du dialogue que nous avons, de l'écoute que nous avons, du fait que nous les impliquons dans le projet de loi que nous allons déposer sur la réforme du mode de scrutin.

On les a impliqués également en vue du budget. Le ministre des Finances a même rencontré Force Jeunesse, sauf erreur. Et moi, je les ai rencontrés à plusieurs reprises. J'étais encore, samedi dernier ou il y a deux semaines, à... oui, on s'est vus, Mme la députée de Saint-Laurent, où j'ai pris la parole, justement, et où j'ai pu saluer les investissements jeunesse de notre gouvernement. Et d'ailleurs Force Jeunesse a émis un communiqué sur le budget de la CAQ. Écoutez, c'est superintéressant. Ils disent : *Budget 2019 : des promesses remplies pour la relève*. Et ça dit : «Force Jeunesse salue plusieurs investissements à l'endroit des jeunes [...] favorables à l'équité intergénérationnelle...» On salue le 5,1 % en éducation, puis je sais que, premier ministre, vous vous êtes battu pour ça. Puis on a vu les résultats, il y a des investissements de 1 280 000 000 \$ sur six ans en environnement. C'est majeur, ce qu'on fait en environnement. Ça, c'est Force Jeunesse qui le dit. 75 millions investis d'ici 2024 visant à favoriser l'employabilité des jeunes et la relève entrepreneuriale. Encore une fois Force Jeunesse qui le dit. Et je cite le président, à qui je parle régulièrement, Daye, je l'appelle par son prénom parce qu'on se parle presque à tous les jours, il dit : «[Le] budget contient plusieurs mesures favorables pour les jeunes et la relève, ce dont nous nous réjouissons.» Qu'est-ce que vous voulez de plus? Moi, honnêtement, le communiqué de Force Jeunesse, j'étais ébahi de le rencontrer... de le voir.

Puis je vous parlerai plus tard du communiqué de Place aux jeunes en région. Oui, effectivement, ils ont émis des doutes sur la dette, mais le premier ministre vous a répondu. Puis d'ailleurs, regardez, je vais y aller tout de suite sur le Fonds des générations. Le premier ministre, tout à l'heure, a dit que j'ai milité au Parti libéral du Québec. Je dis souvent que j'ai lu des livres dans la vie, puis, à un moment donné, ça a fait en sorte que la CAQ... j'ai rejoint la CAQ à un moment donné. Et là... Mais j'étais là, dans le congrès des jeunes libéraux, quand on a voté pour le Fonds des générations. Puis, je me souviens, au micro, les gens disaient : Ce fond-là doit servir à rembourser la dette. C'était ça, l'esprit du Fonds des générations, et rien d'autre.

Alors, si le Parti libéral dit : Il faut laisser une dette aux générations futures, il faut être clair de la façon dont on le dit. Mais, moi, lorsque j'étais avec les gens de Force Jeunesse, la semaine dernière, ils m'ont dit : Vous vous dirigez dans la bonne direction pour cette fameuse équité intergénérationnelle, parce que n'oublions pas une chose, lorsqu'on baisse et on diminue la dette, on recommence à pouvoir rêver dans ce qu'on souhaite, entre autres en matière d'éducation, entre autres en matière de culture, entre autres en matière d'entrepreneuriat pour nos jeunes. Alors, de baisser notre dette, ça nous donne des moyens aussi de rêver et d'avancer.

Alors, moi, au-delà de ça, malgré certains scepticismes qui sont mis de l'avant, il n'en demeure pas moins que nous posons, je crois, les bonnes actions. Je reviendrai plus tard sur le communiqué du réseau des carrefours jeunesse-emploi et sur celui de Place aux jeunes en région.

M. le premier ministre, vous avez parlé d'entrepreneuriat, qui est un sujet hyper important, de permettre à nos jeunes de se lancer en affaires, de brasser les affaires, parce qu'on sait que créer la richesse, c'est aussi ça. On a différentes mesures que notre gouvernement a proposées. Je me permets de vous parler de l'École d'entrepreneurship de Beauce, entre autres, qui est une école — M. le premier ministre n'est pas surpris — unique au Québec, qui permet non seulement à des entrepreneurs qui ont des années d'expérience de pouvoir enseigner à d'autres qui sont déjà en affaires... Et, entre autres, dans notre budget, on permet à des jeunes défavorisés, qui n'ont pas nécessairement accès au milieu entrepreneurial, que leurs parents, leur mère, leur frère, leur soeur n'est pas dans le milieu entrepreneurial, de pouvoir passer du temps à l'École d'entrepreneurship. Et, pour moi, c'est une mesure qui lie, là, vraiment l'égalité des chances. Ça, c'est un geste extrêmement concret.

Alors, j'aimerais qu'on puisse échanger ensemble, entre autres, sur l'accès à l'entrepreneuriat, cette volonté-là. Je sais également que le gouvernement est dans une refonte pour Investissement Québec. Alors, il y a une volonté également que nos jeunes puissent avoir accès à des outils en affaires également. Alors, j'aimerais vous entendre à ces différents sujets.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre

M. Legault : Oui. Bien, premièrement, avant de parler d'entrepreneurship puis des écoles d'entrepreneurship, je veux quand même revenir sur la dette parce que, là, j'ai entendu tantôt quelque chose de nouveau de la part de la députée de Saint-Laurent. Elle a laissé entendre que le 10 milliards du Fonds des générations devrait être utilisé pour l'environnement, donc pour investir, entre autres, dans le transport en commun. Je ne sais pas si c'est dans sa plateforme dans la future course à la chefferie, mais ça rejoint la plateforme de Québec solidaire. Effectivement, on a un désaccord, Québec solidaire et nous. Québec solidaire voudrait qu'on utilise le 10 milliards du Fonds des générations pour investir dans le transport en commun plutôt que de pour rembourser la dette. C'est une discussion à avoir, c'est la position de Québec solidaire, là. Maintenant, c'est la position de la candidate à la chefferie du Parti libéral, la députée de Saint-Laurent. C'est quand même surprenant.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui. M. le premier ministre.

Mme Rizqy : Bien, deux choses, madame. Un, il me prête des intentions. Deux, il me met des mots dans ma bouche.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Bien entendu?

M. Legault : Je suis content que la députée de Saint-Laurent nous confirme qu'elle aussi elle souhaite que le 10 milliards soit utilisé pour rembourser la dette. Je suis content qu'elle vienne d'apporter cette précision, que ce ne sera pas utilisé pour l'environnement, pour le transport en commun, mais bien pour l'objectif pour lequel ça a été mis en place, donc pour rembourser la dette. Donc, on s'entend parfaitement bien, c'était une bonne mesure, c'était une bonne chose, quand vous étiez au Parti libéral du Québec, de mettre de l'argent de côté pour rembourser la dette plutôt que d'investir, puis là on pourrait choisir dans quel domaine, l'éducation, le transport en commun, bon, à la façon de Québec solidaire. Mais là, en tout cas, on va avoir des bonnes discussions. J'ai hâte à la prochaine...

La Présidente (Mme Chassé) : On revient à la question du député de Beauce-Sud.

• (15 h 50) •

M. Legault : On revient à la question du député de Beauce-Sud sur l'entrepreneurship. Durant la campagne électorale... d'ailleurs, dans la dernière année, je pense que je suis allé trois fois à l'École d'entrepreneurship, dont une fois, c'était pour rencontrer des étudiants qui sont là. Bon, il y a effectivement des entrepreneurs connus, comme Marcel Dutil, comme Charles Sirois, comme Jean Coutu, qui vont régulièrement là-bas, et ça change une vie. C'est ce qu'ont dit des jeunes et des moins jeunes qui ont fréquenté l'École d'entrepreneurship de Beauce, ça change une vie, mais ça coûte cher. C'est ça qu'il faut quand même avouer, ce n'est pas accessible à tout le monde.

C'est pour ça que je me suis engagé durant la campagne électorale, puis on le livre dans le budget actuellement, de dire, bien, à des jeunes qui n'ont pas les moyens d'aller à cette école : On va leur payer les frais, donc on va investir 1 million de dollars. Mais on n'est pas arrêté là. On a aussi annoncé 7 millions pour des nouveaux campus de cette école. Donc, oui, c'est beau, la Beauce, mais il n'y a pas juste la Beauce au Québec. Il y a d'autres régions qui méritent d'avoir une école qui prend modèle sur la Beauce, hein? Parce que la Beauce, il reste que c'est vrai que c'est le pays des entrepreneurs.

Je me rappelle, dans une ancienne vie, j'étais sur le conseil d'administration de Culinar, qui avait les petits gâteaux Vachon. Puis là je ne me rappelle pas quel anniversaire on fêtait, mais ça se passait à l'aréna. Et là à peu près tout le village était là pour célébrer la fierté de cette entreprise. Donc, il y a vraiment un sens de l'entrepreneurship, pas juste quelques entrepreneurs, même les travailleurs, on appelle ça l'intrapreneurship, là, se sentent partie prenante de ce qui se passe dans l'entreprise.

Il y a un autre montant aussi, 3,9 millions de dollars, pour le campus du collège Macdonald. Ça me fait plaisir, là. Moi, j'ai passé 31 années de ma vie à Sainte-Anne-de-Bellevue, dans l'Ouest-de-l'Île, et c'est là qu'est le collège Macdonald. C'est extraordinaire, extraordinaire ce qui se passe là-bas. Et donc, d'avoir une école d'entrepreneurship qui s'installe là-bas, ça va s'adresser plus à la communauté de langue anglaise, parce que, dans l'Ouest-de-l'Île, la majeure, encore, partie des gens qui y habitent sont des anglophones. Il y a le cégep John-Abbott qui est là puis il y a Macdonald, qui est la partie agriculture. Donc, d'installer une école d'entrepreneurship là-bas, je trouve que c'est une très bonne idée.

Donc, évidemment, je pourrais vous parler longtemps d'Investissement Québec. On a annoncé aujourd'hui qu'un homme extraordinaire, qui a été président de PricewaterhouseCoopers, qui a accepté de devenir président d'Investissement

Québec... Et là, vous allez le voir dans les prochains mois, il va y avoir une attitude beaucoup plus agressive. Quand des jeunes et des moins jeunes vont avoir des projets pour démarrer des entreprises ou faire grandir des entreprises, bien, ils n'auront jamais été aussi bien servis...

La Présidente (Mme Chassé) : Il reste moins d'une minute.

M. Legault : ...que par la nouvelle équipe d'Investissement Québec.

Donc, oui, l'entrepreneurship, c'est important. Il faut, au Québec, retrouver le goût du risque. Puis le goût du risque, ça veut dire : parfois, il y a des échecs, parfois, il y a des bons coups. L'important, essayer d'avoir plus de bons coups que d'échecs, mais il faut arrêter d'avoir peur du risque. Il faut retrouver le goût du risque, il faut retrouver l'ambition, puis ça s'applique d'abord à nos jeunes entrepreneurs.

Une voix : ...

La Présidente (Mme Chassé) : Pour 40 secondes.

M. Poulin : Bien, merci, M. le premier ministre, puis je pense que ça démontre l'importance que, oui, on a un Secrétariat à la jeunesse, mais que la jeunesse, ça se passe dans tous les ministères, que c'est une responsabilité qui concerne tout le monde et que, oui, on a une stratégie d'action jeunesse avec certains éléments, avec certains points. Il manque l'environnement et la culture. L'entrepreneurship est là, l'entrepreneuriat est là. Heureusement, il y est. Nous, on le bonifie six mois après notre élection. Et je pense que ce que le premier ministre vient d'exprimer, ça démontre des gestes...

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant.

M. Poulin : ...extrêmement concrets qui ont été mis en place. On pourra revenir aux carrefours jeunesse-emploi un petit peu plus tard et on va revenir sur la dette, peut-être, même. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le député de Beauce-Sud. Je vous ai fait faire un petit saut tantôt, mais là c'est vraiment rendu à votre tour. Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de la seconde opposition pour un premier bloc d'échange. Mme la députée de Taschereau, la parole est à vous.

Mme Dorion : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est un grand moment de joie pour moi, aujourd'hui, parce que j'ai la chance inouïe de pouvoir poser des questions directement à mon premier ministre sur la jeunesse. Mais je me suis dit : Tant qu'à lui poser des questions sur la jeunesse, pourquoi je n'en profiterais pas pour lui poser des questions de la jeunesse? Alors, sur Internet, j'ai fait un appel à tous, j'ai demandé aux jeunes de 35 ans et moins de m'écrire les questions qu'ils aimeraient poser au premier ministre. On a eu au-dessus de 1 000 réponses. On les a colligées, on les a ramassées, puis j'ai gardé celles qui étaient les plus populaires, celles qui étaient les plus intéressantes.

Donc, je propose... C'est des questions relativement courtes. Je propose qu'on y aille question courte, réponse courte, là, dans le respect des temps impartis...

La Présidente (Mme Chassé) : Quoiqu'à un moment donné ça devient un peu... Je vais ramener ça vers moi...

Mme Dorion : On vous fait confiance.

La Présidente (Mme Chassé) : ...mais, tant et aussi longtemps que ça se fait d'une façon conviviale, on va y aller sur cette façon-là.

Mme Dorion : Ça va être très, très, très convivial.

La Présidente (Mme Chassé) : Fantastique!

Mme Dorion : Donc, est-ce que le premier ministre est prêt?

M. Legault : Je suis prêt, comme disait Jean Charest.

Mme Dorion : O.K. Alors, première question. Évidemment, on ouvre les guillemets si ça dit directement «vous», mais c'est... Donc, première question : À *Infoman*, vous avez dit que, si la science n'était pas de votre bord, sur le projet de troisième lien, vous étiez prêt à changer d'idée. Avez-vous changé d'idée sur l'idée de changer d'idée?

M. Legault : Bon, tout est question d'équilibre, hein? Et puis je suis certain que la députée de Taschereau va — j'espère, en tout cas — de temps en temps de l'autre côté, à Lévis, dans Chaudière-Appalaches. Ces gens-là ont de la difficulté, quand ils viennent à Québec, et il y a effectivement deux ponts qui sont, je ne sais pas qui a eu cette idée-là, là, mais un à côté de l'autre. Et, oui, on s'est engagés à réaliser un troisième lien parce que, quand on est dans Chaudière-Appalaches, là, on ne peut pas mettre le transport en commun partout. Il n'y a pas le volume suffisant pour y arriver.

Évidemment, il y a aussi un projet de transport structurant à Québec, un projet de tramway, puis on appuie ce projet-là, on a même inscrit 1,8 milliard dans le budget. Donc, tout est question d'équilibre. Il faut être capable aussi de parler de covoiturage, il faut être capable de dire qu'est-ce qu'on fait dans les régions qui ont moins de densité. Donc, on est toujours d'accord avec un troisième lien, et par contre ce que j'ai dit à *Infoman*, c'est que moi, je suis ouvert à regarder toutes les études.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Allez-y. On y va. «Let's go.»

Mme Dorion : Je ne renchéris pas parce que je veux en passer le plus possible.

Comment avez-vous accueilli l'appui décomplexé à la Coalition avenir Québec, lors des dernières élections, de la grande majorité des animateurs des radios privées de Québec?

M. Legault : Oh! sujet délicat. Les animateurs de radio de Québec. Bon, je ne sais pas s'il y a un sous-entendu dans la question de la députée de Taschereau. Évidemment, on ne peut pas empêcher un cœur d'aimer, là. Je sais qu'il y en a beaucoup qui nous aiment. Donc, je ne voudrais pas commencer, là, à... Il faudrait que j'en parle un par un, mais il y en a qui ont des très bonnes idées.

La Présidente (Mme Chassé) : Poursuivez.

Mme Dorion : Que pensez-vous de la haine qui se propage actuellement au Québec dans la foulée des débats soulevés par les projets de loi sur l'immigration et la laïcité?

M. Legault : Bon, bien, je suis content qu'on aborde le sujet de la laïcité, parce qu'on peut le regarder d'un point de vue ou de l'autre. Actuellement, moi, je sens chez la majorité des Québécois une volonté qu'on interdise les signes religieux pour les personnes en autorité.

Mme Dorion : La question est de voir sur la haine qui se propage. Que pensez-vous que...

La Présidente (Mme Chassé) : Alors, la question est claire. M. le premier ministre. Allez-y.

M. Legault : Oui, bien, écoutez...

Mme Dorion : Ce n'est pas une question sur la laïcité.

M. Legault : Oui. Écoutez, il y a un désaccord. Donc, il y a des gens qui ne souhaitent pas... qui sont minoritaires, qui ne souhaitent pas qu'on interdise les signes religieux. De façon exceptionnelle, ça se transforme en haine, mais, de l'autre côté, puis là Québec solidaire oublie ce côté-là, il y a beaucoup de Québécois qui insistent pour qu'on interdise les signes religieux pour les personnes en autorité. Donc, l'idée, c'est de rassembler les Québécois, de trouver un compromis, de ne pas se placer aux extrêmes, comme le fait Québec solidaire.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui.

Mme Dorion : Je ne voulais pas le faire, je vais quand même rajouter une question là. Est-ce que je comprends que, pour le premier ministre, la seule haine qu'il voit se situe du côté des manifestations contre le projet de loi n° 21?

M. Legault : Non. Ce que je dis, c'est que ce sont des extrêmes, des exceptions, et il y en a des deux côtés. Mais ce n'est jamais bon d'être aux extrêmes. Il faut essayer de rassembler les Québécois puis être au milieu. Et j'aimerais ça voir Québec solidaire faire quelques compromis, plutôt que de dire : Tout le monde a le droit, même les policiers, de porter des signes religieux, d'essayer de faire quelques compromis, comme le faisait Françoise David.

Mme Dorion : Une autre question qui n'est pas pire, c'est une question que le premier ministre va reconnaître : Acceptez-vous que le Québec devienne souverain après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Écoutez, j'ai passé la journée d'hier entre le chef du PQ et le chef du Parti libéral, deux vieux partis, on va être d'accord là-dessus tous les deux, qui ont passé les 50 dernières années à se chicaner sur la place du Québec dans le Canada. Honnêtement, là, les Québécois sont rendus ailleurs. Ils veulent qu'on leur parle d'environnement, d'économie, de l'éducation, de santé, mais pas de la place du Québec dans le Canada, là. Donc, je veux lui donner un conseil : N'embarquez pas dans le jeu des deux vieux partis.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, Mme la députée.

• (16 heures) •

Mme Dorion : Être à la tête du Québec, c'était-u ce que tu pensais que c'était ou ce n'était pas ça que c'était?

M. Legault : C'est une grande responsabilité, être à la tête du Québec. Le Québec, c'est une nation. Donc, on a une responsabilité, quand on est à la tête de cette nation, de défendre ce qu'on est comme nation. Donc, ça commence par le français, ça commence par nos valeurs, mais aussi, évidemment, de donner des services à la population, surtout ceux qui sont les plus vulnérables, les jeunes enfants qui ont des difficultés, les aînés, et s'assurer aussi qu'on se donne les moyens de nos ambitions. Donc, pour moi, ce n'est pas en contradiction. Quand on dit créer de la richesse, mais aussi donner des services de qualité, bien, c'est ma responsabilité, je l'assume.

Mme Dorion : Qu'est-ce qui alimente votre flamme intérieure?

M. Legault : Bien, les gens vont dire, évidemment, là, il y a... Quand on a lancé la CAQ, et puis Martin était là, on avait quatre documents, quatre priorités : l'éducation, pour moi, c'est important, surtout les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage, la santé, offrir, entre autres, des médecins de famille à tout le monde, l'économie, donc être capable d'offrir des emplois de qualité à nos jeunes pour ne pas qu'ils s'en aillent ailleurs, puis on avait la culture, donc défendre notre culture, notre langue, ce qu'on est. Puis aujourd'hui, bien, j'ajouterais l'environnement, parce qu'effectivement l'environnement, c'est une priorité. Mais n'oublions jamais de dire qu'on est les meilleurs en Amérique du Nord quand on parle des gaz à effet de serre, des émissions de gaz à effet de serre.

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

Mme Dorion : Seriez-vous pour un projet de loi, s'il était bien ficelé, qui interdirait l'obsolescence programmée?

M. Legault : Je pense que c'est une bonne idée de se pencher sur ce dossier. Ça me choque, effectivement, si j'ai un rasoir, et puis que je me rends compte, après quelques années, qu'il n'est plus bon, puis que ça coûte moins cher en acheter un neuf... ou un ordinateur. Donc, oui, c'est quelque chose qu'on doit regarder. Il faut être réaliste, là. On est 8 millions d'habitants dans une planète qui a des milliards de personnes. Donc, il faut juste être réaliste, mais, oui, je pense, c'est une bonne idée.

Mme Dorion : Pourquoi le plan écologique de la Coalition avenir Québec est-il moins ambitieux que celui de l'épicerie Metro?

M. Legault : Je ne sais pas, je sais que je vais chez Metro parce que c'est le seul épiciers qui est encore québécois, donc je vais chez Metro, mais on a un plan qui est ambitieux. Moi, je pense qu'évidemment on nous jugera à nos résultats. Moi, je prétends que, durant les quatre prochaines années, il n'y aura jamais un gouvernement qui aura autant investi dans le transport en commun. Actuellement, il y a 13 milliards de réservés, et c'est seulement un début, là, on va s'en aller plus vers 20 milliards.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Oui.

Mme Dorion : Allez-vous renégocier l'entente sur la rémunération des médecins, comme promis en campagne électorale?

M. Legault : Absolument. C'est tellement choquant, ça, que le gouvernement libéral ait donné une augmentation qui place les médecins spécialistes à un salaire plus élevé que nos voisins, alors que les médecins de famille, les infirmières, tous les autres Québécois, quand on se compare avec l'Ontario puis le reste du Canada, on est en bas.

Donc, oui, il y a une étude qui a été donnée à une firme indépendante. On devrait avoir des résultats, là, dans les prochains mois. Et puis on va discuter puis on va négocier. Mais je n'accepterai pas que les spécialistes gagnent 1 milliard de dollars de trop. Les libéraux, c'était un gouvernement de médecins. Nous, on n'a pas un gouvernement de médecins.

Mme Dorion : L'épuisement étudiant atteint des sommets incroyables : anxiété, dépression, détresse psychologique, conditions de travail et de stages souvent minables et peu de services en psychologie accessibles. Comment inverser cette tendance?

M. Legault : Beaucoup de réponses. D'abord, agir tôt, très important. Souvent, le stress commence chez les jeunes quand ils prennent un retard, puis ensuite ils redoublent une année, puis, bon, ils perdent leurs amis, puis là il y a un stress important. Donc, commencer à aider les jeunes très tôt.

Offrir des services : psychologie, psychiatrie. Il y a beaucoup à faire de ce côté-là. On l'a dit beaucoup dans les derniers jours, la santé mentale, ça a été la grande négligée du réseau de la santé dans les 25 dernières années. Donc, il faut y investir, il faut avoir accès à des services de façon rapide, via les écoles, parce que c'est là qu'ils sont, nos jeunes, au moins jusqu'à l'âge de 16, 18 ans. Donc, il faut investir de ce côté-là.

Mme Dorion : Ici, j'ai une question... je fais juste vous rappeler que c'est une question d'un jeune qui nous a écrit, donc ce n'est pas... Vous êtes l'auteur de l'étude des finances d'un Québec souverain écrite en 2005, vous vouliez prouver au peuple québécois que l'indépendance est économiquement rentable. Vous avez fait une tournée du Québec dans les écoles,

dans les cégeps. Vous parliez du déséquilibre fiscal, de pourquoi on se fait avoir dans le Canada — il n'avait pas mis le verbe avoir, c'est moi qui ai un peu changé — donc, de pourquoi on se fait avoir dans le Canada. Vous partagiez votre rêve d'indépendance et vos aspirations aux jeunes du Québec, vous avez allumé, vous avez inspiré des milliers d'entre eux à y croire et à y travailler. Je suis l'un d'entre eux. Votre principal argument aujourd'hui pour avoir abandonné le projet est de dire que les Québécois n'en veulent pas. La question : Si l'indépendance remontait dans les sondages, redeviendriez-vous indépendantiste?

M. Legault : Oui. Écoutez, actuellement, effectivement, la raison principale qui m'a amené à mettre ça de côté, c'est le fait que les Québécois n'en veulent pas. À un moment donné, il faut prendre acte que les Québécois n'en veulent pas. Ça, c'est la première chose.

Deuxième chose, bien, c'est une question de priorité. Lorsque j'ai fait le document sur les finances d'un Québec souverain, le Québec recevait 4 milliards par année de péréquation. On est rendu qu'on en reçoit 13 milliards. Donc, à 4 milliards, on était capable de dire : On va s'arranger, mais, à 13 milliards, là, il y aurait un impact financier important. Donc, il faut être capable, là, de se dire : La priorité, pour plusieurs années, c'est de créer de la richesse, éliminer cet écart de richesse avec nos voisins.

La Présidente (Mme Chassé) : Simplement vous mentionner qu'il reste moins de trois minutes au bloc. Allez-y.

Mme Dorion : Parfait. Mais la question, c'était... Je vais juste reposer la question : Si l'indépendance remontait dans les sondages, redeviendriez-vous indépendantiste avec nous?

M. Legault : Bien, écoutez, j'ai 61 ans. Pour la durée, disons que je fais trois, quatre mandats, je ne pense pas, pendant ces trois, quatre mandats, qu'il y aura de référendum. Je suis même convaincu qu'il n'y en aura pas. Mais les plus jeunes pourront faire leur choix. Mais ça ne sera pas moi qui va travailler sur ce dossier-là.

Mme Dorion : Même si vous avez 93 ans, rendu là, là.

La Présidente (Mme Chassé) : Dans 32 ans. Dans 32 ans.

M. Legault : Laissez-moi prendre une retraite pour me reposer, rendu à 93 ans.

Mme Dorion : Mais vous allez quand même aller voter.

M. Legault : J'ai ma mère qui va avoir 91 ans, là, donc ça me rend confiant que peut-être que je pourrais aller à quatre, cinq mandats, là, mais ce serait vraiment le maximum.

Mme Dorion : Non, mais, en tant qu'électeur, rendu là, là, 93 ans, tranquille, vous allez voter au référendum si c'était quelque chose... Est-ce que ça vous retoucherait si ça relevait dans les sondages dans la faveur populaire?

M. Legault : Honnêtement, actuellement, là, puis on a eu des échanges avec le chef de l'opposition officielle, on a un écart de richesse de 15 %, 20 % avec le reste du Canada. C'est vraiment, pour moi, mon obsession, et il va falloir investir en éducation. Puis actuellement je ne sens pas, dans un avenir prévisible, que les Québécois vont en faire une priorité.

Mme Dorion : Il me reste une minute...

La Présidente (Mme Chassé) : 1 min 30 s.

Mme Dorion : 1 min 30 s? Une petite dernière. Les thérapies de conversion sont encore légales, au Québec. Avez-vous l'intention de les rendre illégales?

La Présidente (Mme Chassé) : Thérapies de conversion? Voulez-vous expliquer les thérapies de conversion pour tout le monde?

Mme Dorion : Donc, les thérapies de conversion sont des thérapies qui sont faites pour guérir les homosexuels de leur homosexualité.

La Présidente (Mme Chassé) : «Oh my God!» O.K. Merci.

M. Legault : Bien, écoutez, je pense qu'à un moment donné il y a des gens qui sont homosexuels, puis ce n'est pas une question de thérapie, là. Bon, sortons de là, là.

Mme Dorion : ...rendu illégal dans plusieurs endroits. Donc, est-ce que ça pourrait être quelque chose qui pourrait être fait au Québec?

M. Legault : Je suis ouvert à ça.

Mme Dorion : Merci beaucoup d'avoir voulu répondre à l'exercice.

M. Legault : Ça me fait plaisir.

Mme Dorion : Ça a été un grand plaisir.

La Présidente (Mme Chassé) : Mais vous savez que c'est votre dernier bloc, donc le peu de temps qui vous restait n'est pas reporté. Vous avez 40 secondes si vous voulez vous exprimer. Allez-y donc.

Mme Dorion : Ah! j'ai 40 secondes. Bien, j'en ai peut-être une dernière. Hi, là! Vite, vite, vite. Ah! tiens, celle-là, elle est le fun.

La Présidente (Mme Chassé) : 30 secondes.

Mme Dorion : Craignez-vous une mobilisation pour le climat qui puisse dépasser en ampleur celle de 2012 pour les frais de scolarité?

M. Legault : Je ne pense pas qu'on puisse comparer les deux. Et les frais de scolarité, c'était pour les universités québécoises. Là, on a vraiment un défi à la grandeur de la planète. Et j'aimerais que Québec solidaire m'aide à exporter plus d'hydroélectricité pour remplacer du charbon, du nucléaire, du gaz chez nos voisins. C'est ça, la plus grande contribution qu'on pourrait faire à notre planète.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Merci, Mme la députée de Taschereau. Je reconnais maintenant le porte-parole... pardon, je vais y arriver, une première intervention du parti formant le gouvernement pour un second bloc d'échange, encore M. le député de Beauce-Sud, la parole est à vous. Allez-y.

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci à la députée de Taschereau. J'ai trouvé ça rafraîchissant comme moment. C'était vraiment agréable et à répéter. Votre cheffe l'a fait aussi un peu hier, votre co-porte-parole l'a fait un peu hier, puis j'ai beaucoup aimé la formule. Donc, merci de nous permettre de vivre ces beaux moments-là en politique. C'est toujours très agréable.

Et ça m'amène à parler, entre autres, d'un prochain sujet, c'est la citoyenneté, l'importance que nos jeunes s'engagent et s'impliquent en politique. La députée de Saint-Laurent, tout à l'heure, faisait référence au Cercle des jeunes parlementaires. On est une douzaine de moins de 35 ans. Ça demeure très peu, sur 125 parlementaires, qu'on est une douzaine de moins de 35 ans. Quand on est à moins de 40 ans, là, on monte à une dizaine de plus, donc ça aide à représenter le tout. Mais il y a une chose qui est sûr et certain, c'est qu'il va devoir réfléchir, M. le premier ministre, à de quelle façon on va faire pour attirer les jeunes en politique. C'est sûr que ça passe par des gestes, très souvent, qui sont concrets.

Je pense que l'un des premiers gestes, c'est de tenir nos promesses, et ça, je pense qu'on est au rendez-vous à ce niveau-là. Mais c'est sûr que, lorsque, comme citoyens du Québec, on regarde les nouvelles, on regarde l'actualité, ce n'est pas toujours pour des bonnes raisons et ça ne donne pas toujours le goût de s'engager ou de s'impliquer en politique.

Je travaille présentement avec la FQM, c'est peut-être un semi-scoop que je vous dis, pour créer l'aile jeunesse de la Fédération québécoise des municipalités, parce qu'ils sont une force de frappe incroyable, hein? Ils sont dans plus de 1 000 municipalités à travers le Québec où souvent on a des jeunes qui sont dans les conseils municipaux et qui souhaitent avancer, qui souhaitent progresser, qui souhaitent collaborer davantage à l'économie du Québec, donc... à l'économie, aux idées du Québec plutôt. Alors, le but, c'est de réussir à réunir tous les jeunes élus municipaux à travers le Québec, qui se retrouvent dans toutes les régions, alors, je pense à la Côte-Nord, je pense à Gaspésie, je pense en Chaudière-Appalaches, de dire : On va se voir, on va se parler puis on va essayer de propulser ça encore plus loin.

• (16 h 10) •

On a un rendez-vous hyper important au Québec, c'est en 2021, avec les élections municipales. Il va falloir augmenter les candidatures jeunesse aux élections municipales de 2021. Et on est déjà en train de réfléchir, au Secrétariat à la jeunesse, pour voir de quelle façon on va réussir à promouvoir la venue de jeunes en politique, parce que c'est souvent une des meilleures façons de débiter, hein, parce que non seulement le temps est un peu moindre, mais ça nous permet d'avoir un impact dans notre municipalité pour un festival, pour un agrandissement, pour la construction d'un quartier résidentiel, pour poser des gestes pour un parc. Alors, ça permet de voir que nos idées et que nos actions peuvent réellement avoir un impact.

Alors, il y aura un renouvellement, je pense, à voir en 2021 pour faire en sorte qu'il y ait plus de jeunes en politique, tout comme on l'a fait au courant des dernières années pour plus de femmes en politique. Si on est capables d'avoir de jeunes femmes, bien, c'est encore une bien meilleure nouvelle. Alors, il faut travailler, à ce niveau-là, de façon extrêmement concertée.

C'est sûr que notre Secrétariat à la jeunesse, depuis notre entrée en fonction, il y a certains éléments de la Stratégie d'action jeunesse qu'on a continués, qu'on a bonifiés, il y en a d'autres qu'on a mis en place, bien évidemment. Au cours des derniers mois, on a lancé un appel de projets locaux, entre autres, pour permettre à tout groupe jeune à travers le Québec de venir nous rencontrer au secrétariat et de dire de quelle façon on peut avoir un impact dans notre municipalité. On a reçu plus de 400 projets à travers le Québec, c'est énorme. Avec des barèmes extrêmement spécifiques, on en a choisi 70, et je dois vous avouer que, sur le terrain, les gens sont contents. On en a d'ailleurs sélectionné dans le comté de Taschereau, les gens sont très, très contents. Du côté de Gaspésie également, je pense à ma collègue, où on a supporté des projets touchant à la

jeunesse. Alors, ça, c'est des exemples extrêmement concrets, où il faut faire confiance à notre jeunesse sur place pour se prendre en main, pour créer des forums pour pouvoir se parler, pour pouvoir avancer.

Tout ça m'amène, madame la... M. le Président... bonjour, M. le Président. Très content de vous voir, très, très content de vous voir, surtout que je sais que c'est un sujet qui vous passionne, compte tenu de vos années dans les carrefours jeunesse-emploi. Alors, je veux parler des carrefours jeunesse-emploi. On a annoncé une bonification du budget pour la portion carrefour créneau. Je me permets, M. le Président, de refaire un historique des carrefours jeunesse-emploi, qui a été fondé il y a plusieurs années. C'était à l'époque de Jacques Parizeau, entre autres, où son épouse, Lisette Lapointe, avait vu une formule des carrefours jeunesse-emploi et elle avait dit au premier ministre M. Parizeau : C'est ça qu'il faut avancer, c'est ça qu'il faut créer au Québec.

Les CJE sont plus de 110, 120... je dirais, entre 110 et 120 à travers le Québec, qui sont dans les MRC. On a rarement une organisation jeunesse au Québec qui est autant déployée, qui est autant présente, qui a autant un impact. Et moi, j'ai travaillé dans les carrefours jeunesse-emploi, j'ai été agent d'immigration pour Place aux jeunes en région, j'ai été chargé de projets aux carrefours jeunesse-emploi, j'ai travaillé à voir de quelle façon on pourrait avoir un meilleur impact. Et là, maintenant, le fait qu'on est au gouvernement, qu'on est au Secrétariat à la jeunesse, ça va nous permettre de dire comment on peut les amener encore plus loin. Et moi, j'ai rencontré le Réseau des carrefours jeunesse-emploi et le Collectif autonome des carrefours jeunesse-emploi, qui d'ailleurs, initialement, avait été fondé dans ma région, et j'ai dit : On va travailler ensemble. Et ils ont signé une déclaration commune, il y a quelques semaines, pour dire : On va vous proposer, au gouvernement, ce qu'on voit pour l'avenir des carrefours jeunesse-emploi, parce que les dernières années ont été extrêmement difficiles.

Je vous invite à faire le test, à la maison, à prendre le téléphone et à dire : Moi, comme jeune, je veux me faire faire un C.V. dans un carrefour jeunesse-emploi. Il y en a qui vont dire : Oui, je te prends. Et d'autres vont vous dire : Bien, écoutez, je ne peux pas vous prendre. Compte tenu des nouvelles règles qui ont été imposées en 2015, vous devez absolument être prestataire d'aide sociale.

Alors, on a dénaturé ce que peut être les carrefours jeunesse-emploi. Et, si la jeunesse est une priorité au Québec, ça veut dire que chaque jeune qui vient cogner à ta porte, on le prend, on s'en occupe puis on l'amène encore plus loin. Et c'est pour ça qu'on est en discussion avec le réseau et avec le collectif pour imaginer le carrefour jeunesse-emploi, oui, de l'avenir, mais aussi de l'année prochaine puis des prochaines années pour réussir à dire que tous les jeunes du Québec, ils ont réellement un carrefour, ils ont réellement un endroit pour pouvoir se développer et pouvoir avancer encore plus loin. Et, bien entendu, il faut juste se rappeler une statistique qui, moi, quand je suis arrivé au Secrétariat à la jeunesse, m'a ébahi, là, très négativement. Il y a 200 000 jeunes au Québec qui ne sont ni au travail ni aux études. Et ma première question a été de dire : Ils sont où? Et c'est encore une question qu'on se doit de se poser comme parlementaires, de dire, des jeunes qui ne sont ni au travail, qui ne sont ni aux études... et de voir de quelle façon, oui, on peut les raccrocher au réseau scolaire, parce que la diplomation doit demeurer une priorité. Bien entendu, on travaille beaucoup sur au-delà de du diplôme. Une fois qu'on a la diplomation, on essaie de créer le meilleur climat pour que notre jeune puisse réussir. Mais, d'abord et avant tout, il faut réellement les raccrocher au réseau scolaire. Et les carrefours jeunesse-emploi, avec la mesure carrefour créneau, que le gouvernement de la CAQ vient bonifier aujourd'hui, ça va permettre de raccrocher des jeunes dans le réseau scolaire. Il y a des directions d'écoles qui appellent dans les carrefours jeunesse-emploi, disant : Il y en a un qui vient de décrocher, occupe-toi-z-en, et ça permet de les raccrocher.

Alors, des fois, de sortir du réseau scolaire, ça aide énormément. C'est pour ça aussi qu'on a des mesures comme Québec volontaire qui sont financées par le Secrétariat à la jeunesse, qui permet à des jeunes de vivre une expérience de volontariat, là, c'est loin d'être des vacances, à l'étranger. Et, lorsqu'ils reviennent, ils réintègrent le marché du travail ou encore ils réintègrent le réseau scolaire, parce que l'expérience à l'étranger leur permet de reprendre... de redevenir maître de leur vie. Et, nous, c'est ce qu'on souhaite, bien évidemment.

Une autre mesure, en parlant des carrefours jeunesse-emploi, qui est hyper importante, c'est Place aux jeunes en région. J'ai été agent de migration pour Place aux jeunes en région et j'ai ramené, à peu près, là, 18 jeunes en une saison dans la MRC des Etchemins, qui est une MRC des plus dévitalisée au Québec. Mais ce que je faisais, là, je m'assurais que le conjoint, ou la conjointe, ou la personne, du moins, puisse avoir un emploi, que sa conjointe ou son conjoint puis en avoir un. Je m'occupais de la place en garderie. Je m'assurais qu'on puisse avoir une place partout. J'ai même négocié un prêt à la banque pour s'assurer que ça passe pour la maison. Et là ils revenaient vivre dans leur municipalité, parce que, souvent, ils avaient quitté il y a plusieurs années, mais ils revenaient vivre à l'intérieur de la localité.

Et ça permet à des MRC à la grandeur du Québec de recommencer à rêver, de recommencer à se dire : Nos jeunes reviennent. Et vous savez quoi aussi, M. le premier ministre? Quand les jeunes familles reviennent, bien, les aînés, des fois, ils reviennent parce qu'ils veulent être proches de leur famille, ils veulent être proches des petits-enfants. Alors là, on réussit à recréer un climat dans nos municipalités au Québec. Et il y a un mot, moi, que je regrette, en politique québécoise, qu'on prononce très peu souvent, c'est le mot de la ruralité, parce que, oui, il y a les régions, il y a les régions du Québec, on en parle, mais il y a aussi la ruralité, les municipalités de moins de 1 000 personnes, qui ont des défis importants, de sauvegarder l'école de village, de sauvegarder le poste à essence, l'épicerie. C'est ça, faire de l'occupation du territoire. Mme la députée de Bellechasse le sait très bien, parce qu'on le vit dans Les Etchemins ensemble, on le vit d'ailleurs dans Bellechasse.

Donc, quand on investit des sommes comme celle-là de 17,5 millions, un ajout supplémentaire, ça nous permet de ramener ces jeunes-là. Et moi, M. le premier ministre, je sais que vous êtes un homme de chiffres, bien, ça va nous permettre, à terme, là, de ramener plus de 2 600 jeunes en région par année. Parce que, là, on va avoir 83 MRC à la grandeur du Québec qui vont être desservies par Place aux jeunes en région. D'ailleurs, je peux vous donner quelques nouvelles régions qui seront desservies. Je ferai un point de presse plus tard, mais je peux vous en donner quelques-unes, ça me fera plaisir, entre autres, la région de Portneuf, la région de la Côte-de-Beaupré qui sera desservie. En Côte-Nord, la MRC Sept-Rivières et la

MRC Minganie. Donc, ça, c'est d'autres très bonnes nouvelles. Dans les Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut, en Montérégie, le Haut-Richelieu, également, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le Fjord-du-Saguenay. Il y avait une image pendant des années au Saguenay—Lac-Saint-Jean qui était utilisée par les politiciens où on disait : Un autobus de jeunes par semaine qui quitte la région. Vous vous souvenez de ça? C'était l'image qu'on avait mise dans la tête des gens. Et c'est un peu là où Place aux jeunes vient intervenir, vient cibler ces jeunes-là et les ramène en région.

Et les statistiques sont intéressantes. Une fois qu'on les ramène, là, 43 % deviennent propriétaires. Alors, ça, c'est important, parce que l'accès à la propriété est également un défi pour notre génération. 52 % s'impliquent dans leur communauté, font des bénévoles. 95 % sont en emploi, alors c'est quasi une totalité, et 25 % des jeunes ont influencé des proches à migrer en région, alors incité leurs amis, leur famille à venir s'installer.

Alors, ce sont d'autres excellentes nouvelles de l'impact que Place aux jeunes en région peut avoir. Et, pendant des années, ils ont vécu de l'incertitude avec les différents gouvernements. Eh bien, nous, je suis fier de dire qu'on les a signés pour cinq ans. Puis on leur a dit : Non seulement on croit aux régions, on croit au retour des jeunes en région, et on s'assure, bien évidemment, que ces services-là puissent être donnés.

Et, en même temps, c'est salué par les carrefours jeunesse-emploi. Moi, j'ai le communiqué. Il y a tellement eu des beaux communiqués cette journée-là, entre autres, bien, celui de Place aux jeunes en région, pas besoin de vous dire qu'ils sont hyper contents, où ils disent : «Ouvrant depuis près de 30 ans auprès des jeunes de 18 à 35 ans, les montants annoncés aujourd'hui confirment le rôle primordial de Place aux jeunes en région dans le développement socioéconomique des collectivités.» Et il tient également à saluer l'engagement de notre gouvernement envers les régions.

J'ai un autre communiqué, de presse, cette fois-ci du Réseau des carrefours jeunesse-emploi. Je salue Alexandre Soulières, d'ailleurs, leur directeur général, qui est là-bas, qui est une personne avec qui j'ai fait de la politique à une certaine époque. Et Alexandre a émis un communiqué de presse qui disait à quel point que non seulement le budget était merveilleux, et à quel point qu'il avait un impact pour l'avenir des carrefours jeunesse-emploi. Alors, ça, c'est un exemple probant aussi que les gens du réseau sont satisfaits des actions de notre gouvernement après toutes ces années d'incertitude et après toutes ces années, souvent, de mauvaises nouvelles.

Alors, M. le premier ministre, il y a quelque chose sur laquelle vous nous avez habitués, sur laquelle vous insistez, c'est, bien entendu, de créer des choses qui sont structurantes, qui ont un impact, qui ont un résultat. Et, oui, il y a eu des sommets, vous en avez parlé, du sommet de la jeunesse, il y a eu des tables, il y a eu des consultations, je pourrai y venir plus tard, parce que les jeunes veulent être entendus, veulent être consultés. Mais, j'aimerais vous entendre sur cette volonté-là que les carrefours jeunesse-emploi, oui, non seulement ont un impact, et sur la façon dont on peut réussir toujours à créer ce climat-là qui va faire en sorte que nos jeunes puissent revenir en région. Et j'imagine que vous allez nous parler d'Internet haute vitesse, parce que Dieu sait que c'est quelque chose que les jeunes en région souhaitent également.

• (16 h 20) •

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre, il reste moins de trois minutes au bloc.

M. Legault : Trois minutes!

La Présidente (Mme Chassé) : Moins de trois minutes, oui.

M. Legault : Bon, ce n'est pas grave. Je trouvais ça intéressant, puis, je pense, tout le monde constate comment on est chanceux d'avoir le député de Beauce-Sud dans notre équipe, là. Ça nous motive. En tout cas, moi, ça me motive, de l'entendre.

Il y a plusieurs sujets qui ont été couverts. Bon, Place aux jeunes en région, j'ai eu l'occasion, de ma longue carrière politique, de faire beaucoup d'activités, et avec Place aux jeunes en région. Puis, c'est vrai que c'est un défi de ramener nos jeunes en région. Évidemment ça passe par des emplois de qualité en région. Encore là, moi, j'invite tout le monde à regarder le salaire moyen par région. Vous allez voir, il y a des écarts importants. Il faut travailler davantage dans certaines régions qui sont dévitalisées, où il y a des industries qui ont disparu, donc l'emploi.

Carrefour jeunesse-emploi, bien là vous touchez quelque chose qui me fait plaisir, parce que, comme député, puis je pense ici, là, je ne veux pas mettre des mots dans la bouche de personne, mais les carrefours jeunesse-emploi sont adorés, sont aimés par à peu près tous les députés. Pourquoi? Parce qu'on a comme deux réseaux. Il y a un réseau plus traditionnel, qui est Emploi-Québec, il y a les carrefours jeunesse-emploi où, là, c'est moins traditionnel, où on prend le jeune comme il est et on lui donne des services. Évidemment, dans les dernières années, malheureusement, il y a eu des coupures de services, alors qu'il faut augmenter les responsabilités, augmenter les budgets.

Et j'aimais bien quand le député de Beauce-Sud disait : À l'école, quand un jeune décroche, bien là, systématiquement, on les connaît, ceux qui décrochent. Donc, est-ce qu'on ne peut pas envoyer systématiquement ces noms-là aux carrefours jeunesse-emploi? Ça se peut qu'ils refusent de se faire aider, mais il faudrait qu'il y ait ce lien.

Une voix : ...

M. Legault : Il reste moins d'une minute. Donc, évidemment, il y a comme... quand on reçoit un jeune, disons moins de 25 ans, bien, il y a deux possibilités : on le convainc de retourner aux études ou on le convainc de prendre un emploi. Puis prendre un emploi, ça veut dire, par exemple, être capable non seulement d'aider à préparer un C.V., mais aider aussi à faire de la recherche d'emploi.

Donc, il y a un rôle à donner au carrefour jeunesse-emploi. Il faut le rapprocher du réseau de l'éducation, mais il faut que, systématiquement, là... ça ne se peut pas qu'un jeune passe de l'école à l'aide sociale, là. Il faut qu'il passe de l'école, s'il décroche, s'en va au carrefour jeunesse-emploi, puis là il y a des gens qui l'aident à leur façon.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Ça termine le bloc d'échange du parti formant le gouvernement. Je cède maintenant... je reconnais une intervention de la part de l'opposition officielle pour le second bloc d'échange. M. le député de Viau.

M. Benjamin : ...combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Chassé) : Vous avez 17 minutes.

M. Benjamin : Merci.

La Présidente (Mme Chassé) : 18 minutes qu'on me dit...

M. Benjamin : 18, merci.

La Présidente (Mme Chassé) : Bien, justement, allez-y.

M. Benjamin : Vous savez, le premier ministre et moi, nous avons convenu, Mme la Présidente, de commencer ces échanges sur un ton cordial, mais je pense que son adjoint parlementaire a un peu... malheureusement, n'a pas respecté ces consignes, puisque je constate dans ce... dans plusieurs de ses déclarations, ce sont des déclarations que je considère comme à l'emporte-pièce. Et je précise. Lorsque...

La Présidente (Mme Chassé) : ...débat fluide entre les différents protagonistes.

M. Benjamin : Non, je préfère m'adresser à vous, je préfère m'adresser à vous.

La Présidente (Mme Chassé) : Mais, sinon... alors, c'est ça, si on y va de façon plus intense, on s'adresse à moi. Parfait. Merci. Excellent.

M. Benjamin : Oui, voilà. Absolument. Vous savez, moi aussi, j'ai rencontré beaucoup d'organismes jeunesse, et le maître mot qui revenait, Mme la Présidente, c'est que ce que nous souhaitons pour le prochain budget, c'est qu'on puisse reconduire. Donc, si des groupes nous affirmaient qu'ils voulaient qu'on reconduise des financements...

La Présidente (Mme Chassé) : ...

M. Benjamin : ...les groupes...

La Présidente (Mme Chassé) : Les groupes, pardon.

M. Benjamin : ...qu'on ne vienne pas me dire qu'il n'y a rien qui a été fait avant. Et ce que je constate, ce que l'adjoint parlementaire du premier ministre aurait dû préciser aussi, nous avons en quelque sorte maintenu la table pour cette bonification, parce que c'est de bonification dont il s'agit ici, dans plusieurs des mesures, dont trois d'entre elles que j'ai saluées.

Ceci étant dit, M. le premier ministre parlait tout à l'heure des carrefours jeunesse-emploi. Je connais très bien ce réseau-là puisque j'ai siégé personnellement sur le conseil d'administration d'un carrefour jeunesse-emploi pendant trois ans. C'est un carrefour, effectivement, au cours des... qui a connu des années difficiles, mais que nous avons financé. Et on est très heureux de voir aussi le financement des carrefours jeunesse-emploi.

Mais, vous savez, dans le parcours d'un jeune, Mme la Présidente, il y a des jeunes qui vont lâcher l'école, qui vont aller au carrefour jeunesse emploi, mais il y en a d'autres, pour toutes sortes de raisons, qui n'iront pas au carrefour jeunesse-emploi. Et ces jeunes-là, ce sont ces jeunes-là qui se retrouvent parfois dans les maisons de jeunes. Ce sont ces jeunes-là qui se retrouvent comme des jeunes itinérants. Et, comme le ROCAF, qui est le regroupement des organismes, donc, autonomes jeunesse... le ROCAJQ, pardon, je constate que ces jeunes-là, qui sont dans la rue, ont été oubliés dans le cadre de ces crédits.

Je veux aborder un dossier qui me touche beaucoup avec le premier ministre. Comme élu municipal dans ma vie antérieure, j'ai beaucoup travaillé sur un enjeu qui est important pour moi, c'est un enjeu qu'on appelle le profilage, le profilage social, le profilage racial. M. le premier ministre, est-ce qu'on vous a déjà parlé de ce que c'était, ce que c'est, le profilage social et le profilage racial?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bon, on a beaucoup parlé, dans les derniers mois, d'immigration. Mais il faut aussi parler des difficultés que vivent certaines communautés plus que d'autres. Et effectivement c'est inacceptable de voir les taux de chômage dans la communauté noire, par exemple. Donc, il y a comme, d'une certaine façon, chez... encore, malheureusement, certains employeurs, un peu de racisme, et il faut être capable d'intervenir. Que ça soit le carrefour jeunesse-emploi ou Emploi-Québec, là, l'emploi, c'est la première chose.

Quand on parle de profilage racial, évidemment, on va parler des policiers aussi, le travail des policiers. Je pense que, de plus en plus, les corps de police, en tout cas, les deux importants, SPVM et Sûreté du Québec, sont sensibles à s'assurer, puis je sais qu'il y a parfois encore des problèmes, mais à s'assurer qu'il n'y ait pas de profilage racial dans les interventions des policiers.

Donc, il y a du travail à faire de sensibilisation à plusieurs niveaux. Et, pour moi, c'est un sujet qui doit être prioritaire au Québec.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Oui, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Cela me porte à vous parler d'un dossier, d'un projet de loi, M. le premier ministre, projet de loi sur le cannabis. Lorsque vous avez, M. le premier ministre, un projet de loi qui touche en particulier des jeunes, lorsque vous avez, M. le premier ministre, des représentants des municipalités, je pense, entre autres, à la municipalité de Gatineau, lorsque vous avez l'ensemble des directeurs de santé publique, lorsque vous avez une ville comme la ville de Montréal, tout ce beau monde là viennent vous dire, chacun... lorsque vous avez le Barreau du Québec, qui viennent vous dire chacun, dans leur mémoire respectif, que votre projet de loi sur le cannabis, si adopté tel que présenté, porte de forts risques qu'il puisse y avoir du profilage social et du profilage racial, qu'est-ce que vous répondez à ces gens-là?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, écoutez, ce qu'on propose, en tout cas, le changement le plus important qu'on propose, et puis je suis tellement à l'aise avec ça, c'est de porter l'âge légal de 18 à 21 ans. Ça, c'est le plus grand changement. Et on a un médecin avec nous qui nous dit : C'est confirmé que, chez les jeunes, la consommation de cannabis peut entraîner des problèmes graves comme la schizophrénie. Pour moi, on n'a pas le droit de continuer à vendre légalement du pot, du cannabis, à des jeunes de 18 ans. Il faut augmenter l'âge. Ensuite, il faut protéger nos enfants, puis c'est peut-être à ça que fait référence le député de Viau, interdire dans les lieux publics la consommation, là, la fumée, le cannabis, qui peut avoir des effets négatifs sur les enfants.

Je ne sais pas où le député de Viau voit le risque plus grand de profilage racial, puisqu'on aurait une interdiction dans les lieux publics pour tout le monde. Donc, le message serait clair. Et moi, je pense qu'il est temps, au Québec, qu'on envoie un message clair aux gens. Puis moi, comme premier ministre, je veux donner un message clair : S'il vous plaît, les jeunes, pour votre avenir, ne consommez pas de cannabis. C'est ça qu'on veut passer comme message. Mais peut-être que le député de Viau pourrait préciser sa question.

• (16 h 30) •

La Présidente (Mme Chassé) : Absolument. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Avec plaisir, M. le premier ministre. Comme vous, je suis même prêt à porter ce message avec vous : Les jeunes, ne consommez pas le cannabis. Je suis prêt à porter ce message avec vous. Mais, lorsque vous avez un projet de loi qui fait en sorte qu'il sera interdit de fumer dans les lieux publics, pratiquement, les seuls lieux qu'il resterait à fumer, c'est les personnes qui sont propriétaires. C'est ce que nous ont dit l'ensemble des municipalités, dont, d'ailleurs, l'Union des municipalités du Québec. Donc, quelqu'un qui est locataire... Et, souvent dans les portraits sociodémographiques que dressent la plupart des directions de santé publique, la consommation du cannabis, dans les milieux socioéconomiquement particuliers, faibles, défavorisés, il y a des enjeux. Donc, le risque de profilage de ces personnes-là, des personnes qui se retrouvent dans des milieux socioéconomiquement défavorisés, donc, est beaucoup plus accru qu'ils se fassent attribuer des contraventions. Et qui dit contraventions dit par la suite, un peu plus tard, éventuellement, des risques de judiciarisation.

Donc, l'enjeu est réel. Et je ne suis pas le seul, M. le premier ministre, à le dire. Le mémoire du Barreau du Québec le dit, le mémoire des directeurs, de l'ensemble des directeurs de la Santé publique le disent. Quand vous avez 15 directeurs de Santé publique au Québec qui viennent vous dire qu'il y a un enjeu réel que de stigmatiser une catégorie de jeunes, donc, je crois que vous, qui portez le dossier des jeunes, de tous les jeunes du Québec, vous avez une responsabilité à regarder cet aspect-là.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Actuellement, le ministre délégué à la Santé est en train d'examiner les propositions qui ont été faites par l'UMQ, par les groupes qui sont venus en commission parlementaire. Je suis d'accord qu'on a des questions à se poser, en particulier dans les milieux défavorisés, dans les milieux où il y a beaucoup de locataires, parce que, bon, quand on est propriétaire, on peut fumer du cannabis chez soi. Quand on est locataire, on ne peut pas fumer si le propriétaire ne veut pas. Donc, où peut-on fumer le cannabis? Donc, il y a effectivement un enjeu.

Vous avez sûrement remarqué, par contre, je pense qu'il y a 72 % des municipalités qui veulent l'interdiction de fumer du cannabis dans les lieux publics. Donc, il faut essayer de travailler à l'intérieur de cette contrainte-là. Mais je sais que c'est un problème que le ministre délégué à la Santé m'a mentionné. Il essaie de travailler sur des pistes de solutions pour que les personnes qui sont dans des milieux défavorisés, en particulier les locataires, qu'on puisse essayer de trouver une solution. Donc, on y travaille, et je suis conscient de ce défi.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Oui. Alors, je vais céder la parole, il y a un enjeu qui est important pour nous, c'est l'enjeu qu'abordait l'adjoint parlementaire du premier ministre sur la citoyenneté. Donc, on aura des... sur les élections, notamment. Donc, je cède la parole à ma collègue députée de Saint-Laurent.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui. Mme la députée de Saint-Laurent, il vous reste huit minutes dans le bloc.

Mme Rizqy : Merci. Avant d'entrer sur ce sujet, j'aimerais juste revenir lorsqu'on parlait d'environnement. D'entrée de jeu, le premier ministre a parlé qu'il a fait un voyage avec ses garçons à San Francisco. Rapidement, est-ce qu'il y a eu quelque chose de particulier pour que vos enfants, vous craigniez qu'ils restent à San Francisco?

M. Legault : La Silicon Valley. L'endroit, d'abord, il y a comme... si on parle d'intelligence artificielle, si on parle de technologies de l'information, si on parle d'innovation, bien, c'est un peu la Mecque de l'innovation, hein? Les grands joueurs du numérique de ce monde, il y en a beaucoup qui viennent de la Californie. Donc, je sais que ça intéresse beaucoup mes deux garçons. Donc, moi, ce que je veux, puis je sais qu'on est bien partis à Montréal avec l'intelligence artificielle, c'est d'être capable d'offrir des défis à nos jeunes à Montréal, qu'ils ne soient pas obligés d'aller à San Francisco.

Mme Rizqy : Moi aussi, j'ai eu l'occasion de me rendre à San Francisco. Oui, effectivement, il y a des grandes compagnies, des géants du Web qui ne paient toujours pas d'impôts, hein? Et l'autre affaire, moi, qui m'a aussi frappée, c'est qu'en matière d'environnement San Francisco, c'est zéro déchet. Et quand que je vous parlais, tantôt, d'environnement, on peut tourner ça à la blague, mais je vous invite à avoir une sensibilité que je vous connais, que je sais que vous êtes capable d'avoir, parce que, présentement, nos jeunes, lorsqu'ils marchent dans la rue, c'est une chose, mais, d'autre part, c'est que, récemment, il y a un nouveau terme qui a été développé : l'écoanxiété. Je vous mets ça... Ce n'est pas une question, j'aimerais juste que vous le gardiez en tête parce qu'évidemment c'est un enjeu que, je vous le dis, ne peut pas être partisan. On a besoin de tout le monde pour travailler ensemble. Et...

La Présidente (Mme Chassé) : ...

Mme Rizqy : Comment?

La Présidente (Mme Chassé) : L'écoanxiété?

Mme Rizqy : Oui, madame.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Bien entendu.

Mme Rizqy : Alors, maintenant, tantôt, un sujet qui a été abordé par le député de Beauce-Sud, la représentation jeunesse au niveau municipal, j'en suis et je pense que c'est une excellente idée, et j'aime aussi pour qu'on prêche par l'exemple. M. le premier ministre, vous avez été, je crois... Vous, dans votre formation politique, il n'y a pas d'investiture, donc vous êtes quand même une personne qui est aux commandes puis qui aime prendre des décisions. Puis ça, c'est votre réputation, hein? Alors, en bas de 35 ans, comment ça se fait que vous n'avez pas été en mesure d'avoir plus de candidats lors de la dernière élection?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, d'abord, une première remarque sur la Californie. J'invite la députée de Saint-Laurent à aller regarder les chiffres. Je ne sais pas, probablement qu'elle sait, mais, quand on regarde les GES par habitant, le Québec est meilleur que la Californie. Donc, je veux juste qu'on garde ça en tête, là, on est très bons au Québec, même meilleurs que la Californie. Je voulais juste dire ça.

Maintenant, pour ce qui des investitures, effectivement, la CAQ est un jeune parti. Éventuellement, il y aura des conventions ou il y aura des votes des militants, des membres de chacune des circonscriptions qui vont choisir leur candidat. C'est difficile après seulement sept ans, là, on n'a pas l'ancienneté du Parti libéral. Donc, éventuellement, oui, il y aura des investitures. Ma préoccupation, ma préoccupation...

Mme Rizqy : ...

M. Legault : ...ma préoccupation lors de la dernière campagne électorale, ça a été beaucoup, puis je suis tellement fier de ça, d'avoir eu 50 % des candidats qui étaient des candidates. Ça, là, c'est une grande fierté. Puis les gens ne s'attendaient pas à ça de la CAQ. Pour toutes sortes de raisons, là, non fondées...

Mme Rizqy : Je peux vous en donner quelques-unes, raisons, mais c'est correct. Mme la Présidente, ma question...

La Présidente (Mme Chassé) : ...députée de Saint-Laurent désire qu'on recentre sur la question. Allez-y, je vous écoute.

Mme Rizqy : Oui, exactement. De deux choses, premièrement, je suis contente que vous parliez de la Californie puis moi aussi, je peux vous dire : On est fiers. Mais je vous trouve un peu timide lorsqu'il est temps de vanter les legs libéraux en matière d'environnement, parce que vous n'êtes pas sans savoir que c'est le Québec puis la Californie qui se sont entendus pour le marché du carbone. Ça, vous le savez. Mais, si on revient, puis ma question était très précise, c'était vous qui étiez aux commandes avec Mme Legault, Brigitte, pour faire la sélection des candidats lors de la dernière campagne. Je pense qu'il faut aussi prêcher par l'exemple. Pourquoi vous n'avez pas été en mesure lors de la dernière campagne, alors que c'était vous qui pouviez choisir l'ensemble de vos candidats, d'avoir des jeunes de moins de 35 ans?

M. Legault : Bien, c'est un défi qui est commun à tous les partis politiques. Effectivement, Mme Legault, que vous connaissez bien, je n'irai pas plus loin, avait un défi important de convaincre des jeunes d'accepter la politique. Tantôt, le député de Beauce-Sud en parlait, il y a beaucoup de cynisme du côté des jeunes à l'égard de la politique. Pendant 50 ans, le grand débat à toutes les élections au Québec, c'était : Est-ce que je suis souverainiste ou fédéraliste? Puis honnêtement c'est un débat qui intéresse le chef du Parti libéral, qui intéresse le chef du Parti québécois, mais qui n'intéresse pas les jeunes. Et je pense, en tout cas, j'ai confiance qu'en 2022 il y aura plus de jeunes qui vont s'intéresser aux nouveaux enjeux, aux nouvelles préoccupations, aux nouveaux débats qu'on a commencé à vivre en 2018, c'est-à-dire de parler d'éducation, de parler d'économie, de parler de culture, parler d'environnement. Je pense que les jeunes voyaient la politique comme étant la vieille chicane PQ-Parti libéral : Est-ce que je suis souverainiste ou pas souverainiste? Je pense que c'est en train de changer, puis ça va nous aider à attirer plus de gens.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre... Oui, allez-y

Mme Rizqy : Mais je vais avoir une petite question plus spécifique, parce que je le sais que l'avant-dernière campagne, lorsque la question vous a été posée : Pourquoi vous n'avez pas été en mesure d'avoir plus de femmes?, vous avez après ça donné clairement une directive. Vous voulez avoir plus de femmes, vous avez fait preuve de leadership, puis honnêtement je vous félicite, je suis très contente de cela. Mais, à la dernière campagne, est-ce que vous avez eu le même leadership pour aller solliciter des candidatures des jeunes de moins de 35 ans?

La Présidente (Mme Chassé) : Il reste moins de deux minutes au bloc.

M. Legault : Regardez, le meilleur exemple, là, il a fallu que je travaille fort avec le candidat... On pourrait parler de votre candidature, mais ça, je pense, ça vous mettrait dans une position difficile... oui.

Mme Rizqy : Pardon? Pardon?

• (16 h 40) •

M. Legault : Mais je veux parler du député de Beauce-Sud. Je veux parler du député de Beauce-Sud, mais je pourrais parler aussi de plusieurs autres jeunes qui sont dans notre équipe. Je ne me suis pas amusé à faire le nombre de jeunes qu'il y a dans chaque parti.

Une voix : On est dans l'âge moyen, je pense.

M. Legault : Je pense qu'on est dans la bonne moyenne. Mais on a un défi, puis effectivement je prends bonne note de la proposition de la députée de Saint-Laurent. Je vais faire des efforts en 2022, en 2026 et en 2030 pour avoir plus de jeunes.

Mme Rizqy : Merci. Et, pour terminer...

La Présidente (Mme Chassé) : Il reste une minute. Oui?

M. Benjamin : Un dossier sur lequel je pense que...

La Présidente (Mme Chassé) : Il vous reste un peu plus d'une minute, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Un peu plus d'une minute? Un dossier sur lequel je pense, M. le premier ministre, que vous n'avez pas à attendre jusqu'à 2022, vous pouvez agir dès maintenant, un mot que vous aimez beaucoup. Je vais vous citer un de vos députés, qui a eu à dire : «Malheureusement, ça va toucher moins de sociétés d'État que ma formation politique aurait voulu. On va être à une vingtaine de sociétés d'État. [Nous,] on voulait l'étendre — c'est votre député qui parle — que ça touche plutôt une soixantaine de sociétés d'État. Je ne m'explique pas encore aujourd'hui pourquoi on a refusé, du côté gouvernemental, [un] amendement qui viendrait élargir et multiplier [...] la portée de cette loi...» Ce député, c'est l'actuel ministre de l'Éducation.

Et ma question pour vous : Votre gouvernement trouvait que nous n'allions pas assez loin avec notre projet de loi. Pourquoi ne pas déposer un projet de loi pour imposer qu'il y ait un jeune de 35 ans et moins non seulement pour les sociétés d'État, mais pour l'ensemble des C.A. des organismes du gouvernement du Québec?

La Présidente (Mme Chassé) : En moins de 20 secondes, M. le premier ministre.

M. Legault : On me dit que l'âge moyen des candidats de la CAQ était de 44 ans, alors qu'au Parti libéral c'est 48 ans.

Une voix : ...

M. Legault : 2014. Mais je veux revenir sur la question du député de Viau.

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant. Cinq secondes.

M. Legault : Je vais revenir tantôt avec une réponse complète.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Je suis maintenant prête à reconnaître une intervention du parti formant le gouvernement pour un troisième bloc d'échange. M. le député de Beauce-Sud, la parole est à vous.

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'ai hâte que la députée de Gaspé parle. J'imagine que ça s'en vient, hein?

Une voix : ...

M. Poulin : Ça s'en vient? Ça ne devrait pas être très long. C'est la seule intervenante qui n'a pas encore pris la parole, alors j'ai bien hâte qu'on puisse échanger à ce niveau-là.

Effectivement, sur les conseils d'administration, probablement que le premier ministre... C'était quoi, ma terminaison?

Mme Perry Mélançon : ...si le collègue de Beauce-Sud peut me laisser son temps...

La Présidente (Mme Chassé) : C'est bon, j'aime ça.

M. Poulin : Ah oui? O.K. C'est bon. Parfait. Bien, laissez-moi y réfléchir. Bien, peut-être que j'irai vers une minute. On pourra regarder ça. Mais on ne veut pas trop créer de précédents. C'est pour ça, c'est pour ça. Mais merci beaucoup pour ce bel échange.

Donc, je voulais revenir sur deux, trois éléments qui sont hyperimportants. Effectivement, M. le député de Viau, il y a eu des bonnes choses qui ont été faites dans le passé, là. Je le dis, puis vous me connaissez, je suis le gars le moins partisan possible, à mes heures. Donc, c'est important de le souligner et...

Une voix : ...

M. Poulin : À mes heures, effectivement, et là on est dans mes heures, ça tombe bien. Et, entre autres, sur les conseils d'administration des sociétés d'État, l'ancien député de Sainte-Rose, M. Habel, je peux le nommer par son nom maintenant, Jean Habel, avait été très actif pour s'assurer que les sociétés d'État puissent avoir des jeunes de moins de 35 ans sur leurs conseils d'administration. Et c'est quelque chose qui non seulement était une loi, mais que notre gouvernement a fait des efforts considérables depuis notre arrivée en place où on a lancé un massif appel de candidatures jeunes pour s'assurer de recevoir une banque de jeunes administrateurs qu'on va pouvoir, donc, recommander pour être sur les sociétés d'État. Cette banque-là, de noms, est rendue à plus de 400 noms de jeunes que nous avons reçus. Donc, ça nous permet d'avoir une banque de moins de 35 ans.

Et, depuis notre arrivée en fonction... Vous comprenez qu'à chaque fois qu'on arrive pour des nominations de sociétés d'État il y a des dates limites pour chacun des postes, alors c'est assez complexe, mais en date du 28 février 2019, ce sont les chiffres les plus récents, il y a 21 jeunes de 35 ans et moins qui siègent présentement sur des conseils d'administration. C'est une hausse nette, là, de trois par rapport au 31 mars 2018. Alors, on est quand même dans les augmentations à ce niveau-là.

Il y a des sociétés d'État qui n'ont pas de jeunes de moins de 35 ans sur leurs conseils d'administration. Et là c'est un message, là, aux professionnels du gouvernement, aux professionnels des sociétés d'État, il y aura un tour de roue nécessaire et un effort nécessaire pour faire en sorte que certaines sociétés d'État puissent, je dirais, dans un délai à court terme... de nommer des jeunes de moins de 35 ans sur les conseils d'administration. Alors, sachez que c'est une volonté que l'on souhaite poursuivre. Et, bien évidemment, on sait que, lorsque ces jeunes décident de s'impliquer sur des conseils d'administration aux sociétés d'État, par la suite non seulement ça devient un outil dans la vie, mais ça permet également de pouvoir mieux connaître l'appareil gouvernemental, de mieux connaître les outils dans lesquels on se trouve. Alors, là-dessus, je pense que nous allons demeurer extrêmement proactifs.

Avant de passer à mon prochain sujet, c'est parce que je suis tombé sur un communiqué de presse que je trouvais tellement intéressant, du 14 mars 2018, concernant le Fonds des générations. Et c'est un communiqué qui avait été signé par l'actuel député de Robert-Baldwin, le ministre des Finances, donc, de l'époque, et l'ancien premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et où ils se réjouissaient de rembourser la dette à même le Fonds des générations. Ils disaient : «A

compter de la prochaine année financière, le Québec commencera à rembourser sa dette, à raison de 2 milliards [...] par année, grâce à une partie des sommes accumulées dans le Fonds des générations depuis sa mise en place en 2006.

«[...]Au cours des cinq prochaines années, [...]2018-2019 [...] 2022-2023, une somme de 10 milliards...» Que nous, on a devancé bien évidemment. Et, dans ce même communiqué, qui était signé par le collègue député de Robert-Baldwin, on disait :

«La loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations prévoit que le Fonds des générations ne peut servir qu'à une seule chose, soit le remboursement de la dette.» Alors, ce sont le gouvernement libéral, il y a à peine un an, qui se félicitait de rembourser la dette à même le Fonds des générations. Alors, je pense que, chose dite, chose claire, c'est très bien dit.

Maintenant, j'aimerais parler d'un sujet que je crois que c'est le député de Viau ou la députée de Saint-Laurent... a abordé tout à l'heure concernant la détresse psychologique que certains jeunes vivent, la députée de Saint-Laurent. J'ai rencontré, comme je le disais, plus d'une cinquantaine de groupes jeunesse, et c'est revenu souvent sur le sujet, entre autres concernant une rencontre que j'ai eu avec la Fédération étudiante collégiale du Québec, sur le stress, l'angoisse qui est vécue par certains étudiants au niveau collégial. Bien entendu, je suis passé par là, mes amis sont passés par là. On est conscient que dans les moments charnières d'une vie, au moment où on est en remise en question, où on veut s'orienter, où on veut faire un choix professionnel, où on a des cotes R à remplir pour avoir accès éventuellement à un programme à l'université, il y a un stress qui est bien au rendez-vous.

Notre gouvernement va continuer de supporter différents outils. Je pense à Forces Avenir au niveau des bourses, je pense à tout le climat qu'on peut faire en sorte pour que nos jeunes puissent avoir accès au réseau collégial et, par la suite, bien entendu, au réseau universitaire, mais il faut certainement se pencher sur la question de la santé de nos jeunes. Entre autres, ma collègue ministre de la Santé a annoncé la mise en place d'un forum jeunesse... pas un forum jeunesse, plutôt, mais un forum sur la santé mentale des jeunes qui va se tenir en mai prochain, ça a été annoncé, la date du 13 mai, qui va nous permettre ensemble, collectivement, de trouver des pistes de solution rapides, et ça, le premier ministre, je sais que vous aimez ça, rapides, attachés avec l'argent, qui vont nous permettre de voir de quelle façon on peut rentrer dans nos cégeps, dans nos universités, même au réseau secondaire et voir de quelle façon on peut appuyer les jeunes rapidement, qui ont besoin d'aide, qui vivent un stress très difficile. Alors, à ce niveau-là, on va être au rendez-vous.

D'ailleurs, il y a des statistiques intéressantes, là. On estime que, parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 36,1 % ont un niveau élevé de détresse psychologique. C'est incroyable! Moi, je n'en reviens pas. Alors, il faut trouver des solutions. Et c'est encore pire chez les jeunes femmes, qui ont une détresse psychologique à la hauteur de 45,1 %. On ne peut pas demeurer insensible face à ces statistiques-là, et c'est, entre autres, pour ça qu'on a mis en place un forum rapidement, avec des experts, des travailleurs sociaux, des infirmières, des proches aidants, des médecins, pour discuter de cet enjeu-là.

Et ça m'a amené rapidement, comme adjoint parlementaire au premier ministre à la Jeunesse, à aller voir notre ministre des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, pour s'assurer que, dans la prochaine politique sur les proches aidants que la ministre va mettre en place, il puisse y avoir une section pour les jeunes proches aidants, parce que ce n'est pas la même réalité. Lorsqu'à 35 ans tu dois arrêter de travailler pour prendre soin de ta blonde ou de ton chum qui a à peu près le même âge que toi, ça hypothèque parfois ta vie pour plusieurs années.

Alors, ce n'est pas, des fois, la même réalité, ce n'est pas le même appui que l'on peut donner et, très rapidement, la ministre des Aînés et des Proches aidants m'a dit : Oui, on va le faire. On a un axe santé également dans la stratégie jeunesse, on va rentrer à l'intérieur de tout ça les jeunes proches aidants et on va s'assurer, avec nos organismes communautaires, avec les gens qui sont sur le terrain, que quelqu'un qui doit faire un choix de mettre de côté sa carrière pour prendre soin d'un être proche puisse pouvoir le faire à n'importe quel âge. On est en train de réfléchir à tout ça.

Également, on a... et lancé au courant des derniers jours une campagne concernant l'hyperconnectivité, qui est un sujet qui est venu des experts d'abord et avant tout, entre autres avec l'organisation Capsana. En politique, on est un très, très, très mauvais exemple sur le terrain, que quelqu'un qui doit faire un choix de mettre de côté sa carrière pour prendre soin d'un être proche puisse pouvoir le faire à n'importe quel âge. On est en train de réfléchir à tout ça.

Également, on a... et lancé au courant des derniers jours une campagne concernant l'hyperconnectivité, qui est un sujet qui est venu des experts d'abord et avant tout, entre autres avec l'organisation Capsana. En politique, on est un très, très, très mauvais exemple sur le terrain, que quelqu'un qui doit faire un choix de mettre de côté sa carrière pour prendre soin d'un être proche puisse pouvoir le faire à n'importe quel âge. On est en train de réfléchir à tout ça.

Sauf que, dans tous les cas, ce que nous, on a souhaité faire, c'est de le faire avec les jeunes et pour les jeunes. Ce n'est pas tenter d'être paternaliste, loin de là. Et une phrase qu'on se répète souvent au Secrétariat à la jeunesse, c'est : Faire confiance à notre jeunesse. Et, quand on touche aux enjeux de santé publique, il faut leur faire confiance. Il y a des frères, des soeurs, des gens qui sont membres de familles qui disent : Ce n'est pas normal qu'un proche chez nous passe autant de temps sur des jeux vidéo et que, maintenant, ses études en paient le prix.

• (16 h 50) •

Alors, moi, je suis extrêmement préoccupé. J'en ai discuté avec la ministre de la Santé, le ministre délégué à la Santé publique, qui est déjà très impliqué au niveau de la jeunesse, pour voir de quelle façon on peut travailler. Puis d'ailleurs, sur l'hyperconnectivité, Capsana, pourquoi on leur a fait confiance, pourquoi on a donné 2,5 millions, entre autres, c'est eux qui avaient fait la campagne, le défi J'arrête, j'y gagne!, qui est une campagne qui... on en entend parler, qui a maintenant 10 ans, je pense, et, entre autres, le Défi Santé, dont plusieurs autour de la table participent.

Alors, M. le premier ministre, j'aimerais vous entendre. On a parlé tout à l'heure bien entendu du cannabis, mais je pense qu'on... en tout cas, j'ai bien entendu votre appel à ce que notre jeunesse ne puisse pas consommer cette drogue, mais j'aimerais également voir dans quelle vision vous souhaitez inscrire le fait que, premièrement, notre jeunesse ait tous les outils, entre autres au niveau de la santé mentale, et de voir de quelle façon... parce qu'on peut parler des violences sexuelles, de l'exploitation sexuelle également chez nos jeunes. Je vous ai parlé de la politique nationale des proches aidants. Alors, je pense, c'est important, même pour des jeunes qui nous écoutent peut-être puis qui se disent : Ça ne va pas dans mon salon.

Qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour moi? Qu'est-ce que le premier ministre, qui a la responsabilité de la Jeunesse, donne comme directives à ses gens pour s'assurer que je puisse avoir tous les outils pour réussir?

La Présidente (Mme Chassé) : Excellent, merci. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, oui. Bien, écoutez, d'abord, effectivement, on a une députée de Repentigny, quand on parle de violence sexuelle, que ça soit, bon, beaucoup de jeunes femmes, mais aussi des jeunes hommes qui sont pris avec des proxénètes, qui sont pris avec des gens, là, qui... on me racontait, là, qu'ils sont même prêts à tatouer les jeunes filles ou les jeunes hommes qui leur appartiennent, et c'est plus répandu qu'on pense. Et avec le policier, là, qui est notre député de Vachon, il n'est pas là, on a, avec la députée de Repentigny, mis en place un groupe qui va avoir une commission parlementaire, qui va écouter les différents intervenants, d'abord pour voir le problème, ensuite apporter des solutions. Mais c'est un problème très grave qu'on voit, là, on a vu des reportages à la télévision, là, qui sont importants.

Je veux revenir peut-être sur la question des sociétés d'État, parce qu'actuellement... bon, d'abord, je suis d'accord avec notre ministre de l'Éducation qu'il faudrait étendre le nombre de sociétés d'État qui sont assujetties à la loi, là, qui oblige à avoir des jeunes sur le conseil d'administration. Mais on me dit qu'actuellement il y a six sociétés d'État importantes qui ne respectent pas la loi. Donc, ça veut dire que l'ancien gouvernement ne s'est pas assuré... Puis ce n'est pas les moindres, là. Actuellement, à la Caisse de dépôt, il n'y a aucun représentant jeune sur le conseil d'administration, chez Investissement Québec, aucun représentant jeune, Régie de l'assurance maladie du Québec, aucun représentant jeune, Société du Centre des congrès de Québec, aucun représentant jeune, Société du Grand Théâtre de Québec, aucun représentant jeune, Société du Palais des congrès de Montréal, aucun représentant jeune.

C'est quand même, là, inquiétant de voir qu'on a adopté en bonne et due forme une loi puis qui exigerait pourtant que ces sociétés d'État aient sur leur conseil d'administration un jeune. Or, le gouvernement libéral n'a pas respecté la loi dans ces six sociétés d'État. Donc, évidemment, la première chose qu'on va faire, ça va être de respecter la loi, s'assurer que les sociétés d'État qui sont assujetties à cette loi, bien, respectent la loi. Puis, deuxièmement, on va étudier, effectivement, là, il y a une cinquantaine de sociétés d'État, il y en a plus que la moitié qui ne sont pas assujetties à la loi. Est-ce qu'on ne pourrait pas en ajouter, des sociétés d'État où on exige d'avoir un représentant jeune? Parce que c'est une bonne opportunité pour les jeunes, d'abord, de prendre de l'expérience, de voir aussi à... quand il s'agit de prendre des décisions... puis là je vous nommais des sociétés d'État, c'est des sociétés d'État qui ont un impact sur notre société. Donc, d'être capable d'avoir la vision des préoccupations de la jeunesse sur les actions qui sont posées par ces sociétés d'État. Donc, il est temps que, un, on respecte la loi, deux, qu'on étende la loi des sociétés d'État, là. Je suis content qu'on rappelle cette demande qui avait été faite par l'actuel ministre de l'Éducation lorsqu'il était dans l'opposition.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. M. le député de Beauce-Sud, il reste deux minutes au bloc. Allez-y.

M. Poulin : Effectivement, pour faire du pouce sur ce que le premier ministre dit, il va falloir y réfléchir, certainement, et je pense qu'on peut réussir à le faire à court terme. Et le défi également qu'on a, oui, ça nous prend des jeunes sur les conseils d'administration, mais on se doit, comme société également, de dire :Ce n'est pas juste mettre des jeunes pour mettre des jeunes. Notre volonté, c'est de les écouter. C'est de leur donner des mandats précis à l'intérieur de ces conseils d'administration là qu'ils vont pouvoir mener à terme. Oui, il faut plus de jeunes en politique, la députée de Saint-Laurent l'a bien signifié tout à l'heure. Moi, le premier ministre du Québec a signé mon bulletin de candidature en 2014, j'avais 21 ans, ça prenait du courage, faire ça quand même, dans Beauce-Sud. Puis il fallait se battre. J'ai eu 38 % des voix, il fallait le faire. Puis là je ne vous dirai pas le score que j'ai eu cette année, mais ça a bien été. Ça fait que c'est la preuve que les jeunes en politique...

Une voix : Presque soviétique...

M. Poulin : Presque soviétique, 63 %. Mais c'est la preuve que les jeunes en politique, il y a de la place pour eux. Il suffit qu'ils investissent sur les lieux de pouvoir, il suffit qu'ils s'impliquent sur les conseils d'administration, qu'ils présentent leur candidature aux élections municipales en 2021. Ça s'en vient, préparez-vous. Lancez votre campagne de bonne heure.

Alors, notre volonté, là, c'est de s'assurer que ces jeunes-là puissent, bien entendu, avoir les espaces qui sont nécessaires. Et je peux vous dire une chose, le Secrétariat à la jeunesse compte lancer... on va le faire avec la FQM, avec la Commission des jeunes élus de l'UMQ également, que j'ai rencontrée, et on va essayer de trouver une façon que les mêmes défis qu'on s'est donnés pour la place des femmes en politique, on puisse se le donner également pour la place des jeunes. Tant mieux si ce sont des jeunes femmes. Et c'est une volonté qui est ferme, et on va trouver des outils pour pouvoir le faire. Ça va passer par les conseils d'administration, par la politique municipale et, bien entendu, pour les élections de 2022.

La Présidente (Mme Chassé) : Il reste 30 secondes à votre bloc. On le reporte?

M. Poulin : Je peux le reporter, merci.

La Présidente (Mme Chassé) : Alors, maintenant je reconnais une première intervention au troisième groupe d'opposition pour son bloc d'échange. Mme la députée de Gaspé, la parole est à vous.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Je pense que je sais pourquoi le collègue de Beauce-Sud a hâte de m'entendre parler, parce qu'il sait qu'il y aura... il y a des fortes chances que je parle de région. Mais, avant d'y aller avec ce sujet-là, j'aimerais revenir à une priorité qui a été mentionnée souvent, là, par les jeunes au premier ministre lorsqu'il a rencontré des groupes de jeunes. Alors, on parle ici de l'éducation. On a effleuré le sujet tantôt, mais j'aimerais quand même entendre le premier ministre, là, sur sa vision puis sur des engagements qu'il a concrètement par rapport aux compensations des stages.

Actuellement, il y a une majorité d'étudiants qui s'appauvrissent à tous les ans parce qu'ils n'ont pas assez de temps pour avoir un travail à temps partiel et pour pouvoir effectuer leurs 40 heures/semaine pour les stages. Et le premier ministre, bien, il nous dit souvent que la jeunesse représente l'avenir, qu'il veut remettre de l'argent dans les poches des Québécois. Alors, j'aimerais savoir, les 77 % de stagiaires qui ne reçoivent aucune forme de compensation actuellement pour les stages effectués à la fin de leur session, j'aimerais savoir, finalement, le premier ministre, qu'attend-il pour mettre fin à ce contexte d'appauvrissement et d'endettement des étudiants et qui, je le rappelle, font partie des classes les plus pauvres de notre société.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, Mme la Présidente. Bon, d'abord, je suis content d'annoncer, je ne sais pas si elle le sait, mais que, pour la deuxième fois, je vais aller en Gaspésie la semaine prochaine. Je sais que la dernière fois on s'était vus. Donc j'aurai l'occasion, effectivement, là, d'aller discuter de défis qui sont importants en Gaspésie, entre autres défis de l'emploi. Ce n'est pas parce qu'on était contre la cimenterie puis parce qu'on est contre le gaspillage d'éoliens, alors qu'on est en surplus d'électricité, ce n'est pas parce qu'on est contre ces projets-là qu'on est contre la Gaspésie. On est contre le gaspillage. Comme je le répète, là-bas, il est temps qu'on aide nos entrepreneurs, entre autres, nos jeunes entrepreneurs.

Mme Perry Mélançon : ...revenir sur les régions plus tard.

M. Legault : Je reviens sur les compensations pour les stages.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui.

M. Legault : On a effectivement, puis le ministre de L'Éducation, je sais que c'est un sujet qui est important pour lui, on va annoncer que certains stages vont être compensés. On est en train d'évaluer. Le critère qu'on utilise, c'est de dire : Est-ce que, lorsqu'un jeune fait un stage, est-ce qu'il remplace un emploi? Est-ce qu'il est capable d'avoir une activité qui fait qu'on a besoin de moins d'employés? Si c'est le cas, bien, il devrait y avoir rémunération. Il y a d'autres cas où les stages, c'est plus des difficultés, ou des enjeux, ou des défis additionnels pour l'organisation qui reçoit le stagiaire, mais, quand ça remplace un emploi, le stagiaire devrait être payé. Donc, je sais que...

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant.

M. Legault : ...c'est un dossier important. Il y a un budget réservé dans le budget qui a été déposé. Maintenant, on devrait être en mesure, prochainement, d'annoncer, là, une proposition. Évidemment, on ne pourra pas tout régler les problèmes la première année...

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant.

M. Legault : ...donc on a pris l'engagement de mieux rémunérer les stages sur la durée du mandat, mais il y aura un geste de posé prochainement.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci.

Mme Perry Mélançon : Votre «prochainement»...

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

• (17 heures) •

Mme Perry Mélançon : ...est-ce qu'il y a quand même un échéancier approximatif, là, actuellement? Parce que je sais que toutes les associations des cégeps sont vraiment mobilisées là, maintenant, et demandent à ce que ce soit une priorité, là, en matière d'éducation. Donc, juste nous dire rapidement, là, si vous avez une idée de quand ce sera fait.

M. Legault : Dans l'année en cours, là. Donc, actuellement, vous savez, l'année en cours, c'est 1er avril au 31 mars. Donc, il y aura, étant donné qu'il y a des sommes de réservées du 1er avril au 31 mars, donc il y aura des annonces de faites pour cette période-là.

Mme Perry Mélançon : Et, en ce qui a trait aux mesures compensatoires, moi, je dis souvent qu'il faudrait essayer de compenser d'une certaine manière les familles qui envoient leurs enfants dans les villes universitaires. Chez nous, il n'y a pas d'université. Donc, c'est un coût énorme pour les familles, de pouvoir envoyer leurs enfants dans les universités. Et puis souvent, en plus, ces jeunes-là ne reviennent pas. On dit donc : On perd nos cerveaux, là, dans les régions.

Alors, clairement, pour nous, qu'il y ait une forme de crédit d'impôt pour soutenir ces familles-là, ce serait un engagement qu'on aimerait voir se concrétiser dans votre mandat, là. Je sais que ce n'est pas prévu pour le budget 2019-2020, mais j'aimerais quand même savoir si c'est quelque chose qu'on pourrait discuter ensemble très prochainement.

M. Legault : Oui. Écoutez. On le sait qu'on a un système généreux de prêts et bourses. On le sait que, quand on parle, par exemple, un étudiant de la Gaspésie qui s'en vient à Montréal, la partie des frais de scolarité, c'est la petite partie, la grosse partie, c'est de se loger et puis d'être capable de subsister pendant la période des études. Donc, c'est quelque chose qu'on pourra regarder. On a déjà beaucoup de promesses électorales. Je veux m'assurer qu'on remplisse toutes nos promesses électorales, mais c'est un sujet qu'il faudra éventuellement regarder.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci.

Mme Perry Mélançon : Merci. Alors, Mme la Présidente, j'aimerais continuer sur le sujet des régions auquel je faisais mention tout à l'heure. Quand on a demandé des renseignements particuliers, là, on nous a répondu, à notre question de préciser quels sont les incitatifs présentés pour attirer les jeunes en région et les prévisions pour 2019-2020, on nous a simplement répondu : Place aux jeunes en région. Je pense que c'est de l'ordre de 3,5 millions qui étaient annoncés. Donc, je ne vois pas de précision sur les incitatifs.

Je vais donner quelques réponses déjà au premier ministre pour parler un peu de la manière dont on doit miser pour le retour des jeunes. Ça passe par la dynamisation du territoire. Ça passe aussi par la bonification puis la mise sur pied de programmes, que ce soit de formation professionnelle ou de programmes collégiaux. Ça passe aussi par une offre adéquate de transport en commun, notamment d'essayer de réduire drastiquement les coûts des billets d'avion, parce qu'il n'y a pas de jeunes qui proviennent d'autres régions qui ont envie de payer, bien, nous non plus, en fait, là, mais de payer des coûts faramineux pour pouvoir sortir de la région quand bon nous semble. Alors, ça, c'est clairement un frein au retour des jeunes. Ça passe aussi par le renforcement des industries de deuxième et de troisième transformation. Ça passe aussi par pallier à la crise du logement. Chez nous, ce n'est pas compliqué, il n'y a pas aucun logement de disponible pour accueillir les nouveaux arrivants. Ça passe aussi par le refus de tout projet d'hydrocarbures, parce que les gens qui choisissent la Gaspésie comme ville d'accueil, je peux vous garantir qu'ils ne le font pas pour le maigre potentiel économique que nous font miroiter les compagnies de l'extérieur. Donc, ils viennent pour la qualité exceptionnelle de l'environnement, qui est unique chez nous.

Bref, il y a beaucoup de travail à faire, et j'aimerais savoir si le premier ministre s'engage à développer des mesures concrètes, donc pas seulement pour Place aux jeunes, dont je reconnais le travail, mais encore... Donc, on veut en entendre plus de votre part.

M. Legault : Écoutez, c'est un sujet, effectivement, qui est beaucoup discuté au caucus de la CAQ. Comme vous pouvez vous imaginer, là, il y a beaucoup de députés de la CAQ qui viennent des régions. On a ce sujet-là presque chaque semaine.

Il y a plusieurs choses qu'on va annoncer prochainement. D'abord, la réforme d'Investissement Québec. On veut un Investissement Québec pour chacune des régions du Québec. Puis on veut des moyens pour chacun des Investissement Québec des régions en fonction des besoins. Je reviens à ce que je disais tantôt. Si on regarde les taux de chômage, mais surtout les salaires moyens, il y a des régions qui ont besoin de plus d'aide qu'ailleurs. Donc, ça veut dire qu'Investissement Québec, quand il vient le temps de donner pas seulement un prêt, mais ça peut être parfois une subvention, parfois investir dans du capital-actions, mais il faut qu'il soit encore plus ouvert quand c'est une région qui en a plus de besoin. Donc, vous allez voir, là, dans les prochains mois, un Investissement Québec se déployer dans chacune des régions du Québec. Il y aura aussi un conseil d'administration avec des gens d'affaires de la région, parce que ce sont souvent ces personnes-là qui connaissent des projets éventuels.

On est en train de se pencher aussi sur les CLD, parce que, malheureusement, il y a eu des coupures d'à peu près 50 % des budgets dans les CLD. Je trouve que ce n'était pas une bonne idée, parce que d'aider, parfois donner juste un 10 000 \$, un 20 000 \$ à un jeune pour démarrer son projet, ça crée des emplois en région. Donc, il va y avoir une série de mesures qui vont être annoncées. Mais moi, je l'ai déjà dit, je vais avoir un compteur des investissements région par région. Donc, on a effectivement mis en place au comité exécutif, là... on suit les projets, s'assurer que ça avance un peu plus vite, toutes les autorisations qui sont nécessaires un peu partout, qu'il y ait moins de bureaucratie, donc qu'on puisse, surtout dans les régions qui en ont besoin, en faire plus.

Évidemment, on a pris l'engagement aussi, là, puis le président du Conseil du trésor travaille là-dessus, 5 000 emplois de la fonction publique qui vont être transférés dans les régions. Donc, on est en train d'examiner ça ministère par ministère pour transférer 5 000 emplois. On va y aller par attrition. Donc, c'est ça. Évidemment, je pourrais vous parler d'Internet haute vitesse. Il est temps que ça se règle. On a pris un engagement que tout le monde vont y avoir accès d'ici quatre ans. Donc, on a... Le député d'Orford travaille très fort là-dessus avec le ministre de l'Économie, avec la ministre déléguée au Développement régional. Donc, ça, là, ça va se faire aussi, puis c'est très important pour les régions.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

Mme Perry Mélançon : Pas beaucoup d'engagement sur ce que j'ai mentionné, là, dans mon préambule, sur toutes les belles suggestions que j'ai faites, mais, quand même, je sais que le premier ministre a pris des notes. Donc, j'imagine qu'on aura l'occasion d'y revenir. Bien, j'entendais parler...

M. Legault : Mme la Présidente.

Une voix : ...

M. Legault : Oui, Mme la présidente, je veux peut-être juste dire une chose. Bon, on a bonifié le financement des cégeps en région. C'est un début. Deuxièmement, les billets d'avion, je l'ai dit, si c'est nécessaire, je vais aller moi-même négocier avec Air Canada, parce que ça n'a pas de bon sens qu'ils chargent plus de 1 000 \$, là. J'aurais aimé ça charger ça sur les vols de Paris, mais on va... M. Bonnardel, M. le ministre des Transports est en train d'en discuter pour réduire le prix des billets d'avion en région. Je voulais juste vous dire ça parce que vous avez mentionné, là, ces deux sujets-là.

La Présidente (Mme Chassé) : Vous avez une réponse.

Mme Perry Mélançon : Bien, en fait, oui. Bien, je suis contente d'entendre quand même ces réponses-là. Puis je me rappelle, à la première visite du premier ministre, effectivement, il avait mentionné que la Gaspésie, il l'avait dans la mire aux prochaines élections. Donc, moi, je me permets de dire que je fais mon travail de députée puis qu'on aura des engagements aussi par le travail que je fais en tant que députée.

M. Legault : C'est bon. Et tout le monde est bienvenu à la CAQ.

Mme Perry Mélançon : Ah! ça, je ne prends pas ça pour une invitation formelle.

La Présidente (Mme Chassé) : Je vous invite à poursuivre.

Mme Perry Mélançon : Alors, bien, j'ai très peu de temps devant moi. Donc là, je voulais parler d'Investissement Québec, mais on en a parlé quand même rapidement. Je veux juste mentionner qu'il y a 82 millions encore, de l'année dernière, qui étaient octroyés à des... des sommes octroyées pour les produits raffinés de pétrole, de charbon, d'industries chimiques. Donc, seulement 1,5 million pour l'agriculture et la pêche, un secteur très important dans ma région, notamment. Je pourrais faire la ventilation, mais je ne le ferai pas. Juste dire que ce serait bien qu'on essaie de rééquilibrer un petit peu en termes d'industrie, là, qu'il y ait vraiment des sommes qui soient octroyées qui soient considérables dans chacun des Investissement Québec qui verront le jour. Rapidement...

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, allez-y.

Mme Perry Mélançon : Deux minutes?

La Présidente (Mme Chassé) : Deux minutes, oui.

Mme Perry Mélançon : O.K. Bien, un sujet que j'aurais aimé pouvoir vraiment parler plus en profondeur, la santé mentale de nos jeunes. Que ce soit au niveau secondaire, au niveau collégial, on sait qu'il y a des rapports qui nous mentionnaient que les jeunes... Par exemple, près du tiers des jeunes présentaient un niveau élevé de détresse psychologique. Même chose pour ceux qui souffrent de troubles anxieux. Donc, on peut penser aux jeunes dans le domaine de la santé ou de l'enseignement aussi. Ce n'est pas seulement au niveau scolaire.

Alors, comment le premier ministre peut nous expliquer... Bien, qu'est-ce qu'il prévoit investir dans l'année, pour l'année actuelle, vraiment en termes d'argent, là? Je veux savoir, parce qu'il disait : Il faut investir. Mais on est à l'étude des crédits, donc une somme, là. On veut des réponses.

La Présidente (Mme Chassé) : Vous avez 1 min 15 s. Allez-y.

• (17 h 10) •

M. Legault : Bon, j'essaie d'y aller rapidement. D'abord, en agriculture, on a annoncé un nouveau programme pour aider à financer les investissements pour de l'équipement en agriculture. C'est très important dans beaucoup de régions. Et on peut développer des nouvelles industries. Je pense, entre autres, au boeuf, puis je voyais Bernard Lemaire, qui était rendu avec 1 500 boeufs, là, et on pourrait en faire mieux au Québec.

La forêt, important aussi, on veut mettre en place un régime forestier où on va accorder des droits de coupe sur trois ans plutôt que de le faire à chaque année. Ça permet une meilleure prévisibilité pour les entreprises qui veulent investir, que ce soit dans des scieries ou ailleurs.

La santé mentale, effectivement, bien, on a des spécialistes, on a mis un budget, là, je pense que c'est 100 millions, si je me souviens bien, pour des spécialistes additionnels dans les écoles. Il faut effectivement prendre acte de ça, là, qu'il y a beaucoup de jeunes qui vivent beaucoup d'anxiété, dans certains cas des problèmes de santé mentale. Donc, ça prend des spécialistes, travailleurs sociaux, psychiatres. Donc, des spécialistes, il en manque dans les écoles, et ça fait partie du budget, là, qu'est en train de répartir le ministre de l'Éducation.

La Présidente (Mme Chassé) : Ça termine le bloc d'échange. On a eu une série de réponses à vos questions en rafale. Je reconnais une intervention au parti formant le gouvernement pour son quatrième bloc d'échange. M. le député de Beauce-Sud, vous poursuivez?

M. Poulin : Oui, absolument.

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

M. Poulin : Pour combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Chassé) : Vous avez 15 minutes.

M. Poulin : Parfait, super. Bien, merci beaucoup. Très intéressant, effectivement, les questions de la députée de Gaspé concernant les régions du Québec. Le premier ministre a ciblé très clairement des enjeux qui se doivent d'être mis en place pour s'assurer... tu sais, on pense à Internet haute vitesse, on pense, bien entendu, aux centres universitaires en région, c'est important. Si on veut démarrer des cohortes également dans les centres universitaires en région pour s'assurer qu'ils ne vont pas toujours dans les grands centres, bien, il va falloir travailler sur le financement des centres universitaires. Je sais que le ministre de l'Éducation est au travail à ce niveau-là.

Également, l'appel de projets locaux qu'on a fait, c'est 70 projets qu'on a financés à la grandeur du Québec. Et d'ailleurs, quand je regarde les statistiques, on en a financé plus en région qu'à Montréal. Alors, on a réussi, d'une certaine façon, à aller dans toutes les régions, et c'est le cas pour la députée de Gaspé où trois projets qui ont été financés dans la région... Alors, c'est des gestes extrêmement concrets qu'on compte continuer de financer, bien évidemment.

Lorsque je suis arrivé au Secrétariat à la jeunesse, je me suis demandé combien d'organismes on finançait, combien de groupes on finançait, et c'est facilement plus de 200 ententes que nous avons, au Secrétariat à la jeunesse, avec différents groupes. Bien évidemment, je ne vais pas toutes vous les énumérer, mais, avec les actes de la Stratégie jeunesse, on parle d'entrepreneuriat, on parle de Secondaire en spectacle, on parle de l'Association québécoise de prévention du suicide, hein? Malgré que les données peuvent demeurer positives puis que l'association fait un travail extraordinaire, c'est la journée qu'on prend quelque chose pour acquis que les risques peuvent être au rendez-vous. Alors, on continue de les financer de façon assez considérable;

Le défi OSEntreprendre, c'est aussi le Secrétariat à la jeunesse. L'Institut du Nouveau Monde aussi, qui existe depuis plusieurs années. J'ai participé à l'école d'hiver qui se tenait du côté de Québec, où on a échangé sur le thème de l'environnement. Et j'étais avec Dominic Champagne, justement. On a eu un grand plaisir à discuter des enjeux environnementaux. Force jeunesse, bien entendu, que nous appuyons, le Réseau du sport étudiant du Québec. On n'a pas parlé de sport encore, M. le premier ministre, mais ça passe beaucoup là aussi, le rattachement scolaire. Et je sais que vous avez une vision à ce niveau-là. Donc, j'imagine qu'on pourra en parler.

Fusion Jeunesse aussi. Connaissez-vous Fusion Jeunesse? C'est assez incroyable, hein? Ils ont fait un festival de la robotique récemment, du côté de Québec, où on a des étudiants qui sont venus passer une journée à faire des robots. C'est fantastique, vraiment, et ça permet d'avoir des projets dans les classes, des projets intégrateurs qui permettent aux jeunes de bâtir un projet formidable. Moi, vraiment, je n'en suis pas revenu, et j'étais déçu qu'ils ne m'aient pas invité, et j'ai mentionné que, la prochaine fois, nous souhaitons être invités, parce que c'est fantastique, ce qu'ils font, je n'en suis pas revenu.

Alors, bien entendu, la fondation Capsana, dont j'ai parlé tout à l'heure, où nous avons financé la campagne sur l'hyperconnectivité, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, l'ITHQ, hein, qui est une société qui relève du gouvernement du Québec, où on travaille avec eux pour s'assurer que nos jeunes aient le goût de se lancer dans l'industrie touristique. On sait qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre qui est fort importante. Et d'ailleurs j'invite l'ensemble de mes collègues, lorsqu'ils sont à Montréal, à aller à l'ITHQ. On n'y va pas assez souvent. On devrait aller manger à l'ITHQ, dîner, souper, dormir là. Moi, j'y vais régulièrement et j'adore ça. Mme la députée de Les Plaines, vous y allez aussi? C'est formidable! Alors, moi, j'invite les gens à passer du temps à l'ITHQ. En plus c'est très, très bien situé.

Le premier ministre en a parlé tout à l'heure, la Fédération de la relève agricole du Québec aussi, hein, parce que nos agriculteurs ont des défis fort importants. On pourrait parler de l'industrie du porc, de l'industrie laitière, qui ont des défis importants, mais c'est sûr qu'un jeune qui veut se lancer en agriculture de nos jours, il y pense deux fois, compte tenu des défis qu'il y a au niveau du financement, compte tenu de l'exigence que ça exige d'être un agriculteur également. Et on est en train de développer un programme de mentorat aussi, à la grandeur du Québec, pour que des agriculteurs d'expérience puissent aider des agriculteurs plus jeunes, aller passer une heure ou deux sur la ferme et à dire : Écoute, je sais que c'est difficile, je sais que tu manques de monde, je sais que c'est exigeant, mais on va tout faire pour pouvoir t'appuyer, pouvoir t'aider. Moi, je peux vous le dire, là, j'ai rencontré régulièrement la Fédération de la relève agricole, puis on va être proactifs, au Secrétariat à la jeunesse, pour pouvoir les aider, les appuyer. C'est notre garde-manger, hein? Il faut se rappeler ça régulièrement. Alors, à ce niveau-là, on sera au rendez-vous.

Il n'en demeure pas moins que lorsque j'ai parcouru la Stratégie d'action jeunesse, en 2016-2021, qui est une bonne stratégie, je l'ai dit, il manquait deux éléments hyperimportants, puis je sais, M. le premier ministre, que vous voulez les ajouter : la culture. C'est évident, comme société, si on souhaite se propulser encore plus loin, si on souhaite faire en sorte que nos jeunes aient également le goût du Québec, le goût de la langue française, le goût de la culture, de nos pièces de théâtre, de nos films québécois, on se doit absolument de faire en sorte de créer des projets culturels qui sont structurants. Et on pourra parler d'entrepreneuriat culturel. Je sais que ça vous tient à coeur. Vous m'en avez parlé en disant : Occupe-toi-z-en puis regarde ce qu'on peut faire à ce niveau-là. Mais il faut permettre à nos jeunes de se lancer dans le domaine des arts.

J'ai rencontré l'ADISQ, entre autres, l'Union des artistes pour voir de quelle façon on peut rendre ça encore plus attrayant. Et on aura les prix Reconnaissance Jeunesse du premier ministre, qui vont se tenir en mai prochain, d'ailleurs je vous invite à venir y assister le 15 mai prochain, et on a invité comme présidente d'honneur la comédienne Debbie Lynch-White, qui est, pour moi, un exemple parfait de jeune femme des régions — elle est du Bas-Saint-Laurent, si je ne me trompe pas — qui a roulé sa bosse, avec les défis que ça comportait, qui est devenue une des actrices les plus populaires à la grandeur du Québec, entre autres le film *La Bolduc*, qui est un film incroyable, que je vous invite à regarder. Moi, je l'ai écouté deux fois et j'en parle à tous mes collègues, là. Ils disent : Tu as un TOC. Oui, j'ai un TOC, mais il est vraiment bon, ce film-là, qui nous raconte également toute l'histoire du Québec à travers la Bolduc, hein, et la place des femmes dans la société, comment Thérèse Casgrain, qui a un rôle dans ce film-là, se comporte. Alors, vraiment, c'est un film hyper-important et qui, comme jeune, pour moi, m'a interpellé sur également l'histoire du Québec et la culture.

Alors, M. le premier ministre, parlons-en, de culture. Je sais que ça vous passionne et qu'il va falloir poser des gestes concrets. Ce n'était pas dans la Stratégie jeunesse. Il va falloir y travailler rapidement.

M. Legault : Oui. Donc, oui, effectivement, je le disais tantôt, quand on a lancé la CAQ, quatre priorités, dont la culture. Et, je le rappelle régulièrement à la ministre de la Culture, moi, je m'attends, dans les quatre années de notre mandat, à ce qu'on pose des gestes de culture. D'abord, la culture, c'est ce qu'on est. Oui, la culture chez les jeunes en particulier, mais la culture aussi comme objet de fierté, de beauté, de bonheur de vivre. Donc, c'est important d'y investir.

J'ai demandé, par exemple... Bon, j'aime beaucoup, moi, les programmes Secondaire en spectacle puis Cégeps en spectacle. Est-ce qu'on est capable d'amener ça à un niveau encore plus élevé, que ça soit diffusé, que ça soit montré, que les gens... Les gens écoutent beaucoup une émission qui s'appelle *La Voix* le dimanche soir, et on voit que des jeunes, bien, on en a plein, de jeunes avec du talent. Est-ce que dans nos écoles secondaires, nos cégeps, on ne pourrait pas faire plus encore à la grandeur du Québec?

Le député de Beauce-Sud le disait tantôt, c'est un engagement qu'on a pris puis un engagement qu'on va respecter, dans toutes les écoles secondaires du Québec, on va ajouter cinq heures par semaine. Ça, ça veut dire que les autobus jaunes, là, vont partir une heure plus tard qu'actuellement. Puis essentiellement c'est pour faire trois choses : de l'aide aux devoirs, des sports et des arts. Donc, techniquement, là, le tiers du cinq heures additionnel, ce sera pour des activités artistiques. Et moi, je suis convaincu que le sentiment d'appartenance va s'améliorer pour les jeunes d'aller à leur école secondaire, de faire de la musique, faire du théâtre, apprendre à écrire, même chose du côté des sports, donc faire autre chose que les matières plus traditionnelles.

Peut-être qu'il y a un sujet que le député de Beauce-Sud a touché tantôt qui est hyperimportant, entre autres pour les régions, puis je veux y revenir, parce que ça fait trop longtemps qu'on en parle, c'est Internet haute vitesse. Dans le dernier budget, il y a 400 millions. Mais, dans le fond, le 400 millions, c'est 1,2 milliard parce qu'il y a trois participants... Là, on est en train... Il y a le député d'Orford qui est en train de regarder ça MRC par MRC. Et ce qu'on veut faire... Bon, déjà, il y a un programme du gouvernement fédéral qui est disponible, qu'on n'utilise pas suffisamment, il y a le 400 millions du gouvernement du Québec puis il y a l'utilisateur. Donc, on peut dire à une entreprise privée : Combien ça me coûte? Vous pourriez charger à l'utilisateur, mais vous ne pourriez pas charger à l'utilisateur plus que les tarifs des grandes villes.

• (17 h 20) •

Donc, il faut être capable, par exemple en Gaspésie, que l'utilisateur... Évidemment, ils vont payer l'équivalent de ce qui est payé dans les grandes villes, on ajoute le 400 millions du gouvernement du Québec, on ajoute 400 millions du gouvernement fédéral, 1,2 milliard, là, on va être capable d'en faire un grand bout. Puis, s'il en manque... Le député d'Orford, là, la commande, c'est clair : Je veux qu'à l'élection de 2022 tous les Québécois soient branchés. Donc, on est en train de recenser, MRC par MRC, combien il y a de maisons qui ne sont pas servies parce qu'aujourd'hui, autant au niveau personnel qu'au niveau des entreprises, c'est comme l'électricité il y a 50, 60 ans, c'est absolument nécessaire. Et on est en retard. On est en retard. Ça aurait dû être fait depuis cinq ans, depuis 10 ans. Ça n'a pas été fait. C'est dans le mandat actuel. Donc, ce sera un gouvernement de la CAQ qui aura branché 100 % des Québécois. Puis ça, ça va être très important.

Il y a toutes sortes de projets aujourd'hui. On parlait tantôt de San Francisco, Californie, il y a des petites entreprises qui sont devenues des grandes entreprises avec des idées. Et puis il faut aller visiter les maisons, entre autres, à Montréal, Notman, pour aller voir, là, des jeunes qui sont là, qui sont ensemble puis qui ont toutes sortes d'idées, là. Allez passer quelques heures à la Maison Notman, à Montréal. Vous allez voir, là, vous allez sortir de là vous-même, là, un peu, hein, excité, parce qu'il y en a, à Montréal, des gens, des jeunes qui ont des idées. Maintenant, il y en a aussi dans les régions, mais il y a un prérequis : ça prend Internet haute vitesse. C'est un must. On est en retard. On va le faire.

M. Poulin : Bravo!

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Simplement vous indiquer qu'il vous reste à peu près 4 min 30 s à votre bloc.

M. Poulin : Oui, puis tout ce que vous venez de dire là, M. le premier ministre, là, c'est l'égalité des chances. Ce n'est que ça. C'est de dire que chaque jeune au Québec puisse avoir accès aux mêmes chances que n'importe qui partout où il se trouve sur le territoire. Vous l'avez dit : Ça prend des investissements, ça, c'est bien évident, il faut mettre l'argent aux bons endroits pour s'assurer que les jeunes puissent y avoir accès. Puis, en matière de culture, il est évident que, si tu as accès à Internet haute vitesse, tu peux aussi consommer plus de culture québécoise sur Internet.

J'en parlais avec la députée de Saint-Laurent, lors d'une rencontre, encore une fois, qu'on a eue récemment sur la place des produits québécois au niveau du numérique, à quel point que c'est important. Oui, il y a Netflix, mais Netflix, c'est

une plateforme qui n'est pas d'ici, hein? Il faut se dire ça. Mais on a des plateformes québécoises, actuellement, qui méritent d'avoir tout l'espace nécessaire. Il faut aller où les jeunes sont. C'est, entre autres, le cas de Vidéotron, qui a fait une production 100 % québécoise, *Les honorables*, qui est, encore une fois, très bonne, que j'invite les gens à écouter à la maison, avec beaucoup de jeunes acteurs, et qui a été écoutée par beaucoup de jeunes Québécois parce qu'elle était facilement accessible.

Alors, il va falloir faire la réflexion sérieuse en matière de culture pour s'assurer que les produits québécois, surtout sur lesquels les jeunes se trouvent, ils soient au rendez-vous.

Quand Télé-Québec — puis ça n'a pas été facile, j'en parlais avec l'Union des artistes — a dit : On remastérise *Passe-Partout* puis on en fait un succès, puis c'est devenu un succès, la nouvelle mouture de *Passe-Partout*, avec de jeunes Québécois, des jeunes acteurs, et qui fait en sorte que c'est écouté par les jeunes familles québécoises, ça, là, c'est la meilleure façon de promouvoir notre industrie culturelle puis de promouvoir les métiers en matière de culture. Alors, il va falloir donner un solide coup de barre à ce niveau-là, puis ça va prendre effectivement des investissements qui soient au rendez-vous. Puis on sera là, bien entendu, au Secrétariat à la jeunesse.

M. Legault : Oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Il reste trois minutes au bloc...

M. Legault : Bien, je peux peut-être y aller, oui, de dire...

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y, M. le premier ministre.

M. Legault : ...je pense, c'est une bonne idée, effectivement. On a, grâce à M. Landry, hein, réussi à devenir bons aussi dans les jeux vidéo, et que ce soit Ubisoft, que ce soit une compagnie québécoise comme Behaviour, à Montréal, qui est bonne... Bon, je vois mes gars qui jouent beaucoup à Fortnite, là. Il faudrait trouver quelque chose de québécois. Je trouve que peut-être, des fois, c'est trop d'heures qu'ils passent là-dessus, mais bon, on est capables, puis on a de la créativité à Montréal, puis on devrait mettre l'accent sur, bien, ce qui intéresse nos jeunes, ce qui intéresse nos jeunes. Puis Investissement Québec, quand il y a un jeune qui a une idée, puis là, bon, un de mes fils m'expliquait, là, il prend une partie de ce qui existe déjà, il l'améliore, il le revend, puis là il y a quelqu'un d'autre qui l'améliore encore. C'est extraordinaire, ce qui se fait actuellement. Il faut encourager nos jeunes qui entreprennent. Puis dans les jeux vidéo, dans tout ce qui est culture, il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses à faire.

M. Poulin : Absolument.

M. Legault : On est bons.

M. Poulin : Il faut continuer.

La Présidente (Mme Chassé) : On va reporter le reste du temps au prochain bloc, au dernier bloc. Merci.

M. Poulin : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, merci. Je reconnais maintenant une intervention de la part de l'opposition officielle pour votre dernier bloc d'échange. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Déjà, ça passe vite.

La Présidente (Mme Chassé) : La parole est à vous, en commençant.

M. Benjamin : Il reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Chassé) : Vous avez 15 minutes dans votre bloc.

M. Benjamin : 15 minutes. Alors, je vais la partager...

La Présidente (Mme Chassé) : Vous avez 17 min 20 s dans votre bloc.

M. Benjamin : Merci.

La Présidente (Mme Chassé) : L'ajustement se fait live.

M. Benjamin : Alors, écoutez, j'aimerais revenir sur les enjeux de participation jeunesse, de citoyenneté. Je pense que c'est quelque chose de trop important. Tout à l'heure, je faisais une citation, je citais l'actuel ministre de l'Éducation, mais M. le premier ministre, je n'avais pas terminé ma citation. Je ne l'avais pas encore complétée. J'aimerais bien la

compléter. Alors, l'actuel ministre de l'Éducation, il dit ceci : «À compter de 2018, soyez [...] certain qu'il va être encore amélioré.» C'est ce que nous avait annoncé l'actuel ministre de l'Éducation. Vous comprendrez que...

La Présidente (Mme Chassé) : ...je ne pense pas que ça soit clair. Recommencez, je vous en prie.

M. Benjamin : Alors, l'actuel ministre de l'Éducation, il a dit, à propos de la loi : «À compter de 2018, soyez [...] certain qu'il va être encore amélioré.» Voilà. Alors, vous comprendrez que, maintenant, ça fait un peu plus de six mois que vous êtes aux commandes, que les résultats se font attendre. Et on aimerait bien avoir les résultats et on vous encourage, moi, je vous encourage à aller plus loin.

Sur les enjeux de la culture, vous en avez parlé tout à l'heure, et puis c'est quelque chose de très, très important aussi pour moi, il y a... et je trouve ça très bien d'ailleurs qu'il puisse y avoir... et que vous puissiez insérer la culture dans une stratégie jeunesse québécoise. Je pense, entre autres, à cette belle expérience, vous avez évoqué un partenaire, l'Union des artistes, un partenaire avec lequel il y a eu un beau projet, donc, dans un arrondissement que je connais bien, c'est le bien, l'Union des artistes avec le Cirque du Soleil, le programme Parcours Scène, qui a permis, au cours des 10 dernières années, à des dizaines de jeunes de pouvoir non seulement bénéficier d'une première expérience de scène, mais de pouvoir avoir une expérience professionnelle. Et ça, je pense que c'est intéressant, c'est important. Mais, si vous parlez d'insertion de la culture dans la stratégie, je m'attendais à ce que le premier ministre en parle dans ses remarques préliminaires, puisque, vous savez, la politique jeunesse 2016-2021... j'aimerais ça que le premier ministre nous dise quelles sont ses intentions pour le renouvellement de la politique jeunesse. Est-ce qu'il y a des démarches qui sont déjà en cours pour le renouvellement de cette politique? Est-ce qu'il y a des travaux, est-ce qu'il y a un chantier qui est en cours?

L'autre élément que j'aimerais aborder aussi dans cette première intervention, M. le premier ministre, c'est quelque chose qui me... Vous savez, j'ai fait personnellement quelque sept campagnes électorales déjà, c'est-à-dire incluant ma campagne au provincial, j'inclus aussi mes campagnes au niveau municipal et mes campagnes au niveau scolaire aussi. J'en ai fait sept, je les ai toutes gagnées. Mais, durant la campagne électorale, M. le premier ministre, vous avez fait une déclaration qui est venue me chercher, qui est venue me chercher parce que je l'ai trouvée blessante. Je vous dis. Mes parents ont choisi le Québec, mes parents ont choisi le Québec particulièrement pour le fait français. Et cette langue-là, c'est la mienne autant que la vôtre et c'est une langue que j'adore, pour laquelle je travaille depuis de nombreuses années à la partager, et c'est une langue que je respire, cette langue-là.

Je veux vous soumettre deux statistiques. Après, je vais vous poser une question. En 2016, 94 % des Québécoises et des Québécois déclarent être en mesure de soutenir une conversation en français. L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire en français ont fait des gains considérables depuis l'adoption de la Charte de la langue française, particulièrement sur l'île de Montréal. En 2015, 90 % des élèves fréquentaient une école de langue française.

La question que j'ai le goût de vous poser, M. le premier ministre : Est-ce que vous seriez prêt à réaffirmer que vous avez peur que vos petits-enfants ne parlent pas français?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

• (17 h 30) •

M. Legault : Bien, je suis content que la question soit posée, parce que c'est peut-être un des endroits où il y a la plus grande différence entre le Parti libéral puis la CAQ, protéger le français. L'année dernière, sur les 50 000 nouveaux arrivants, il y en avait 53 % qui ne parlaient pas français. Puis on sait, l'expérience des 10 dernières années, que la majeure partie des adultes qui arrivent ici sans parler le français ne suivent jamais de cours de français, n'apprennent jamais le français.

Donc, ça devient mathématique. Certains peuvent dire : C'est inquiétant d'ici 25 ans. D'autres peuvent dire : Non, non, ça devrait être inquiétant d'ici 50 ans. Peu importe, ça devient une question mathématique. On ne peut pas dire : Il y a 50 000 personnes qui s'ajoutent, donc, au bout de 10 ans, c'est un demi-million, qui s'installent surtout à Montréal, la moitié ne parle pas français. Nous, ce qu'on propose, puis je sais que le Parti libéral n'est pas d'accord avec ça, c'est de dire à tous les nouveaux arrivants : On va vous donner des cours de français gratuits puis on va vous donner trois ans pour réussir un test de français. Puis, honnêtement, là, si quelqu'un a des difficultés d'apprentissage, bien, on fera une exemption. Mais toute personne de bonne foi qui suit des cours de français pendant trois ans devrait être capable de réussir un test de base en français.

Or, le Parti libéral dit : C'est effrayant! Nous, on est contre ça, les tests de français. Et ça, je pense que, tant que le Parti libéral ne comprendra pas l'importance de protéger le français dans un océan anglophone, tant que le Parti libéral ne comprendra pas ça puis pendra ça à la légère...

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant.

M. Legault : ...en disant : Vous m'insultez, bien...

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant, s'il vous plaît.

M. Legault : ...le Parti libéral restera avec un appui de 10 % seulement chez les francophones.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, M. le député de Viau, allez-y.

M. Benjamin : Je vais répéter ma question, M. le premier ministre. Comme vous, je crois qu'il faille absolument être vigilants. Comme vous, je crois qu'il faut travailler davantage pour la protection et la valorisation du français. Donc,

on s'entend là-dessus. Maintenant, la question que je vous pose : Est-ce que vous êtes prêt, à la lumière des statistiques que je viens de vous soumettre, est-ce que vous êtes prêt à faire cette affirmation que vous avez peur que vos petits-enfants ne parlent pas français à la lumière des statistiques venant de l'Office québécois de la langue française que je viens de vous soumettre?

M. Legault : Absolument. Et c'est là qu'on a la plus grande différence. Le Parti libéral pense qu'on ne doit pas s'inquiéter, hein, malgré le rapport qui a été déposé il y a quelques jours par l'Office québécois de la langue française où on montre que, de plus en plus, les commerces accueillent de façon bilingue les Montréalais en particulier. Quand on voit que de plus en plus qu'à la maison le nombre de francophones n'augmente pas, quand on voit que la moitié des nouveaux arrivants ne parlent pas français, oui, le français est vulnérable, oui, il y a un risque que nos petits-enfants ne parlent plus français ou, en tout cas, ne puissent pas vivre en français, en particulier à Montréal.

Et, de ce côté-là, bien, il y a deux approches. Il y a l'approche libérale, qui est plus une approche incitative, de dire : On va inciter les jeunes, surtout les nouveaux arrivants, à apprendre le français, puis il y a une approche, oui, qui est plus coercitive, celle qu'on propose, de dire : Il y aura des tests de français obligatoires. Ça fait peur au Parti libéral d'entendre ça, de dire : Les nouveaux arrivants devront obligatoirement réussir un test de français dans les trois premières années. Les libéraux disent...

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Oui, merci.

M. Legault : ...non, je n'en veux pas.

M. Benjamin : M. le premier ministre, je pense que vous venez de contredire votre ministre de la Culture, responsable de la Langue française, puisqu'elle a affirmé à plusieurs reprises qu'elle ne croyait pas dans la coercition, contrairement à ce que vous venez d'affirmer. Et je poursuis...

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, poursuivez. Allez-y.

M. Benjamin : Je vous rappelle, M. le premier ministre, que l'administration, un des programmes qui fait la fierté de votre gouvernement actuellement, c'est l'ancien gouvernement libéral qui l'a mis. C'est un programme qui donne des résultats, c'est le programme de jumelage linguistique, qui permet à des jeunes — justement, nous sommes dans le dossier jeunesse — d'université de pouvoir entrer en contact avec des commerçants et de pouvoir partager leur amour du français, accompagner ces personnes-là.

Donc, cet enjeu-là... Et je pense que, quand je vous entends, M. le premier ministre, parler de Montréal, ce n'est sûrement pas le Montréal que je connais. C'est un Montréal que je connais très bien, comme le fond de ma poche, j'y ai travaillé, j'y vis et je voyage de nord en ouest... du sud au nord, donc, alors, partout. Vous comprenez ce que je veux dire.

La Présidente (Mme Chassé) : Excusez. J'ai essayé de suivre.

M. Benjamin : Les quatre points de l'horizon. Bon, alors, ce que je veux vous dire, M. le premier ministre, je pense que les statistiques que nous avons devant nous commandent, commandent, que nous puissions avoir une approche responsable dans nos déclarations, c'est-à-dire commandent que nous soyons, oui, vigilants, mais pragmatiques, commandent que nous ne soyons pas alarmistes. Et je trouve, puisque vous venez de réitérer cette déclaration, à savoir que vos petits-enfants peuvent ne pas parler français, je trouve cette déclaration alarmiste, M. le premier ministre. Je suis d'accord avec vous, cette langue, il faut la protéger, il faut la promouvoir. Mais, cependant, ce n'est pas dans des déclarations comme ça qu'on va pouvoir améliorer les choses. Je pense que c'est alarmer les gens pour rien.

Donc, je vais poursuivre sur les questions et j'ai une question et sur l'enjeu de la participation citoyenne.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, on vous écoute.

M. Benjamin : J'entendais tout à l'heure l'adjoint parlementaire du premier ministre évoquer le forum, le forum sur la santé mentale des jeunes. Et il disait, et c'était... son argumentaire était parfait jusqu'au dernier mot, «rapide». Bien, je regrette, il y a des enjeux sur lesquels on ne peut pas aller rapidement, des enjeux de... Les situations d'urgence, il faut y aller rapidement. Mais il y a des enjeux... Quand ça fait des années qu'on nous demande une consultation... Et je vous entendais même évoquer, faire la nomenclature des groupes qui seront consultés. J'ai même... Je ne vous ai pas entendu parler des jeunes. Et, souvent, ce que j'ai remarqué, plusieurs projets de loi, je peux en citer, le projet de loi sur le cannabis, combien de groupes de jeunes, à part la Fédération étudiante collégiale qui a participé sur ces audiences, tandis que c'est un projet de loi qui concerne au premier chef les jeunes? La participation des jeunes commence par les écouter, commence par la prise en compte de leurs besoins. Ce n'est pas seulement... Oui, les conseils d'administration, c'est important, mais je pense qu'il est beaucoup plus important d'écouter les jeunes. Et l'appel que je fais aujourd'hui, c'est qu'il puisse y avoir un réflexe jeunesse dans l'ensemble des dossiers que vous abordez, de vous assurer, de vous assurer d'une participation équilibrée des jeunes, surtout dans des dossiers qui les concernent. Je vais... Il ne reste pas beaucoup... Bien sûr, allez-y.

M. Legault : Bien, je veux peut-être...

La Présidente (Mme Chassé) : Oui. Allez-y, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, je veux commenter les propos du député de Viau, parce que c'est inquiétant, ce que je viens d'entendre. Puis je veux revenir sur le français. Le député de Viau m'accuse d'être alarmiste. Moi, je l'accuse d'être jovialiste. Je pense qu'il vaut mieux être trop préoccupé que de laisser aller. Quand je vois, là, dans le rapport qui a été déposé il y a quelques jours, qu'on est passé de 84 % d'utilisation du français comme langue d'accueil à 75 %, d'entendre du Parti libéral dire que la CAQ est alarmiste, on vient de voir tout le problème du Parti libéral.

Et je veux revenir sur une déclaration qui est fausse. La ministre de la Culture est parfaitement d'accord avec la coercition pour ce qui est des tests de français. Là où on a un différend avec le Parti québécois, c'est sur l'application de la bureaucratie dans les entreprises de moins de 25 employés. Il faut comprendre, là, actuellement, la loi 101 s'applique pour les entreprises de moins de 25 employés. Le Parti québécois veut ajouter de la bureaucratie. Puis d'ailleurs je voyais la vice-présidente de la FCEI dire : On est d'accord avec la CAQ, on ne peut pas ajouter de la bureaucratie. Donc, la ministre de la Culture n'a jamais dit qu'elle était contre la coercition pour ce qui est des tests de français.

La Présidente (Mme Chassé) : Oui. En terminant.

M. Legault : La CAQ demande qu'on mette en place, on en discute actuellement avec Ottawa, des tests de français obligatoires pour tous les nouveaux arrivants. Pour moi, là, c'est de la lucidité.

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant, M. le premier ministre.

M. Legault : C'est de la lucidité. Puis le Parti libéral, qui pense que le français n'est pas vulnérable en Amérique du Nord, là, est complètement à côté de ses pompes.

Mme Rizqy : Mme la Présidente, je vais être assez rapide.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Oui, je vous écoute. Allez-y. Il reste 3 min 30 s.

Mme Rizqy : Bien évidemment, on veut évidemment protéger le français. Et j'aurais tellement aimé, lorsque je me suis levée en Chambre pour rappeler à l'ordre l'Université de Montréal, qui donnait des cours en anglais à une classe de francophones, avoir l'appui aussi du gouvernement de la CAQ. Mais je veux continuer. Vous avez voyagé en France. Le premier ministre est allé en France. Il parle des maternelles quatre ans. Sur les maternelles quatre ans, j'aimerais juste avoir : Oui ou non, pendant que vous étiez en France, avez-vous visité une classe de maternelle trois ans?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Écoutez, j'ai lynché avec Emmanuel Macron, mais je n'ai pas visité de maternelle quatre ans. Mais j'en ai visité au Québec, des maternelles quatre ans.

Mme Rizqy : Parfait. Merci, je...

M. Legault : Non, mais j'en ai visité, au Québec, des maternelles quatre ans.

Mme Rizqy : Ma question est en France. Ma question est en France. Je vous remercie, Mme la Présidente, parce que le temps file...

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

Mme Rizqy : ...puis je veux juste comprendre, parce que vous nous donnez souvent l'exemple de la France, mais vous n'avez pas visité le modèle français alors que vous étiez en France. Mais est-ce que vous connaissez le test PISA qui est mené par l'OCDE?

M. Legault : Oui.

Mme Rizqy : Parfait. Quand est-ce que la France nous a déclassés?

• (17 h 40) •

M. Legault : Bon, dans le test PISA, on a des bons résultats. Dans le décrochage scolaire, on a des mauvais résultats. Donc, on présente moins d'étudiants rendus en secondaire IV et V, ce qui fait qu'on réussit mieux dans PISA, sauf pour la Finlande. La Finlande nous bat. Et la Finlande commence plus jeune l'école, il y a un suivi dès l'âge de trois ans. Mais, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, je vous écoute.

M. Legault : ...je ne sais pas à quoi veut en venir la députée de Saint-Laurent...

Mme Rizqy : Me laisser poser mes questions.

M. Legault : ...mais elle est contre la maternelle quatre ans, là, ça va la suivre toute sa vie. Puis je sais qu'elle est jeune...

La Présidente (Mme Chassé) : Mais on va l'écouter.

M. Legault : ...elle est jeune, elle n'a pas fini de faire de la politique.

Mme Rizqy : Si vous me permettez, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre.

Mme Rizqy : ...je vais continuer mes questions, je me réapproprie mon temps de parole. Si vous me permettez, Mme la Présidente, là, je pense que le temps...

M. Legault : Mais on lui dira : En 2019, vous étiez contre la maternelle quatre ans.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Allez-y. Allez-y.

Mme Rizqy : Si vous permettez, je n'ai jamais été contre la maternelle quatre ans, mais je suis contre le dogmatisme. Si vous faites référence à la France et que vous ne vous présentez pas dans une maternelle trois ans pour prendre des exemples, pour concrètement... après ça, nous dire que la France fait mieux que nous, alors que, dans le test de l'OCDE, de PISA, c'est le Canada qui fait mieux que la France...

Mais je vais continuer. Dans le cas des maternelles quatre ans, agir avant six ans, j'en suis, mais, concrètement, pourquoi que le budget — puis là je sais que vous voulez faire des arbitrages — est plus élevé que pour déployer les maternelles quatre ans, mais qu'il n'y a pas une... toutes proportions pour aider le ministre délégué à la Santé pour que le suivi soit fait après? Parce qu'on peut le faire et de façon plus précise. Maintenant qu'on sait qu'il n'y a pas d'espace, puis qu'il n'y a pas d'enseignants, puis que les éducateurs, on va les piger dans les centres de petite enfance et services de garde, et que, maintenant, on va même piger des enfants dans les CPE, est-ce qu'il ne vaut pas mieux de reculer, et de laisser les gens dans les CPE, et de faire un service de complémentarité?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre, il vous reste 30 secondes pour répondre à la question.

M. Legault : Donner des services dans les écoles à des enfants de quatre ans, c'est le plus beau projet de société qu'on ne puisse pas imaginer. Je n'en reviens pas que la députée de Saint-Laurent s'oppose à la maternelle quatre ans, je n'en reviens pas. On n'est pas obligé de visiter des classes dans tous les pays du monde pour regarder les chiffres. Prenez juste l'Ontario, c'est un moins grand voyage, ça va vous coûter moins cher. Allez en Ontario, vous allez voir, les résultats sont meilleurs qu'au Québec...

La Présidente (Mme Chassé) : En terminant.

M. Legault : ...puis il y a des maternelles quatre ans. C'est une évidence. C'est une évidence. Puis pourquoi il n'y a pas d'espace?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci...

M. Legault : Bien, c'est à cause de l'héritage libéral, qu'il n'y a pas d'espace à court terme.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre.

Mme Rizqy : Rapidement, juste une petite dernière question avec consentement.

La Présidente (Mme Chassé) : C'est terminé. Le bloc est terminé.

Mme Rizqy : Mais, avec consentement, on pourrait, s'il veut prendre une dernière question.

La Présidente (Mme Chassé) : Y a-t-il consentement pour poursuivre le bloc? Alors, il n'y a pas de consentement. Merci.

Je reconnais une intervention de la part du parti formant le gouvernement pour son dernier bloc d'échange. Vous avez 16 minutes. M. le député de Beauce-Sud, la parole est à vous.

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et je suis convaincu que le premier ministre, s'il souhaite y revenir, il pourra y répondre, parce que c'est un sujet important où d'ailleurs, lorsqu'on est sur le terrain, on parle à la population, ils sont très contents de voir l'arrivée de la prématernelle quatre ans. Et moi, j'ai même des appels, à mon bureau de comté, qui disent : Pourquoi je n'en ai pas dans ma municipalité? Pourquoi il n'y en a pas à tel endroit? Je dis : Inquiétez-vous pas, ça s'en vient. C'est une volonté que nous avons de l'offrir partout à travers le Québec.

Je souhaite revenir sur certaines questions extrêmement légitimes du député de Viau sur ce qui s'en vient et sur l'importance d'impliquer les groupes jeunesse. On les rencontre souvent. Malheureusement... bien, malheureusement, je ne peux pas dire ça, je ne suis pas ministre, là, mais, en tout cas, bon, mon agenda n'est pas public, O.K.? Donc, ça fait en sorte que je ne suis pas soumis au trait de la transparence.gouv.qc.ca. Mais sachez que, si vous verriez mon agenda, puis, si vous voulez, on peut le regarder ensemble, vous allez voir que j'en vois beaucoup, des groupes jeunesse, et que je fais rapport au premier ministre sur les souhaits de cette jeunesse-là. On l'a fait, entre autres, en vue du projet de loi sur la réforme du mode de scrutin. Et je pense que j'accepte bon an, mal an 70 % des invitations qui me sont faites en termes de représentation. Je vous le disais, on finance 200 ententes, c'est beaucoup de monde à rencontrer, beaucoup de monde à voir, mais on tente d'être extrêmement présents sur le terrain parce que la meilleure façon de faire de la politique, chers collègues, c'est d'être sur le terrain, de parler à nos gens, de les écouter, surtout sur ce qu'ils souhaitent. Alors, là-dessus, on est extrêmement au rendez-vous.

Je ne sais si vous vous souvenez, M. le député de Viau ou Mme la Présidente, là, je vous interpelle, lorsque j'ai été nommé adjoint parlementaire au premier ministre, je vous ai écrit que ce serait le fun qu'on se voie. Et on s'est vus, n'est-ce pas? On s'est vus avec la députée de Taschereau et la députée de Gaspé. Et je vous avais soumis une grande préoccupation que j'avais, c'est sur justement comment on va faire, comme politiciens — je vais prendre ça dans sa globalité — pour consulter régulièrement les jeunes, mais pas toujours les mêmes jeunes. Vous savez ce que je veux dire par là. Sur le souhait qu'on consulte des jeunes qui n'ont pas souvent la parole, qui se retrouvent dans à peu près toutes les régions du Québec, sur leur souhait de ce qu'un gouvernement peut ressembler, sur ce que nous, on peut faire comme gouvernement en matière d'éducation et sur d'autres sujets. Puis vous m'aviez dit, ainsi que les autres collègues, que c'est vrai, il faut trouver une façon, un mécanisme de consulter les jeunes régulièrement.

Je suis en discussion avec les forums jeunesse, qui ont été abolis sous le gouvernement libéral, pour voir de quelle façon on peut voir à un meilleur outil, à des meilleurs mécanismes. Effectivement, dans la réflexion qu'on a sur les carrefours jeunesse-emploi présentement, est-ce qu'on ne pourrait pas intégrer une façon rapide de consulter les jeunes rapidement sur des enjeux spécifiques? On a, au gouvernement, des perspectives jeunesse qui nous permettent de rassembler des jeunes rapidement sur des thèmes. On l'a fait, entre autres, sur le cannabis, mais on pourra le faire sur d'autres sujets, bien évidemment. Alors, là-dessus, on veut être extrêmement précis.

Mais c'est un dialogue qui est constant. Ce n'est pas juste de tenir un forum une journée. Ce n'est pas juste de faire comme il y a au fédéral, d'avoir un comité consultatif sur la jeunesse puis de s'assurer qu'il n'y ait pas de résultats, parce que l'objectif, c'est que, si on a des jeunes, c'est de les écouter, c'est d'avoir une piste d'atterrissage, c'est d'avoir des sommes financières qui sont relevées. Alors, c'est sûr qu'il faut arriver avec des objectifs. Puis, lorsque je rencontre des jeunes, je leur dis : Moi, si on vous écoute, là, c'est parce qu'on a une piste d'atterrissage puis on sait exactement où on s'en va.

Ça m'amène à vous parler de ce qui s'en vient. Bien évidemment, au courant des prochaines semaines, on fera des annonces sur la façon dont on souhaite consulter ces jeunes Québécois là, entre autres dans les régions du Québec, sur les projets également qu'on souhaite doter la société. On le fait, d'ailleurs, avec les intervenants sur le terrain. Mais il y a une chose qui est sûre, c'est que la culture va en faire partie. On en a parlé abondamment.

Et je ne voudrais pas terminer ces études de crédits Jeunesse, les premiers pas de notre gouvernement, sans parler d'environnement. Ça n'en faisait pas partie, de la Stratégie d'action jeunesse, l'environnement. Alors qu'on est à quelques heures des journées de la terre, alors que la jeunesse québécoise nous dit, et elle ne dit pas au gouvernement de la CAQ, elle dit à la société, elle dit aux gens d'affaires, elle dit à l'ensemble des individus : L'environnement est une priorité. Alors, dans la mesure où la jeunesse québécoise nous envoie ce message-là, on a tous la responsabilité de s'y intéresser.

Il y a des formations politiques qui ont mis l'environnement dans leur programme il n'y a pas tellement longtemps. Et ça, c'est dommage, parce que ça aurait dû être fait bien avant. Ça aurait dû être dans la Stratégie d'action jeunesse sous l'ancien gouvernement. Mais ce que je peux annoncer, c'est que ça fera partie des priorités du Secrétariat à la jeunesse.

Maintenant, il faut le faire de façon intelligente. Il faut consulter. Il faut le faire de façon pragmatique pour arriver à des résultats. Le premier ministre en a parlé, les chiffres du Québec sont bons. Il faut juste se demander quels pas il nous reste à faire pour que ça aille davantage... Il faut prendre les gens où ils sont et les amener encore plus loin. Alors, il faut le faire avec nos groupes jeunesse. Il faut le faire avec nos entreprises. Il faut le faire avec nos institutions scolaires aussi. Ce n'est pas toutes les institutions scolaires qui ont des comités environnementaux avec un plan extrêmement spécifique. Alors, il faut parler d'environnement dans les écoles pour sensibiliser.

Il faut parler à nos parents puis à nos grands-parents aussi, qui ont aussi des défis à être conscients des enjeux environnementaux. Et les meilleurs porte-parole pour eux, ce sont la jeunesse québécoise. Je sais que mon collègue le ministre de l'Environnement, avec qui je travaille en étroite collaboration, déposera un plan, au courant des prochaines semaines, qui vise justement à lutter contre les changements climatiques. Et c'est sûr que la jeunesse devra faire partie intégrante de ce plan-là pour voir de quelle façon on pourra facilement, concrètement, par des outils, collaborer.

Je pensais, entre autres, aux crédits d'impôt qu'on a prolongés pour les voitures électriques. C'est important, ça, entre autres, pour les jeunes en région qui n'ont pas un transport en commun du jour au lendemain, qui n'auront pas le choix de se tourner vers un véhicule pour pouvoir se déplacer. Mais il va falloir penser peut-être à des incitatifs pour nos jeunes qui achètent un premier véhicule électrique puis voir de quelle façon on peut les appuyer davantage, parce que, s'ils l'ont une fois, ils risquent de l'avoir toute leur vie. Alors, on aura quand même réussi à établir quelque chose de fort intéressant.

Mais c'est sûr que les jeunes seront consultés. Ça, je peux vous le dire. C'est un engagement de notre gouvernement. Et bien évidemment qu'on compte le faire dans toutes les régions du Québec, et je vais tendre la main aux partis d'opposition pour être au rendez-vous, pour me soumettre leurs idées. Et moi, je suis convaincu que la jeunesse, ça peut être une responsabilité collective avec le moins de partisanerie possible parce que si on commence à être trop partisan, notre jeunesse

va décrocher, puis on n'atteindra pas les objectifs qu'on s'est donnés d'une meilleure implication citoyenne, de plus de jeunes en politique municipale puis plus de jeunes en politique provinciale. On oublie ça si on commence à être trop partisan. Mais il faut dire les faits aussi. Il faut dire les faits lorsqu'ils sont au rendez-vous.

Alors, M. le premier ministre, on est à quelques heures du Jour de la Terre. On est au travail en matière d'environnement. Alors, je veux vous entendre sur votre vision à ce niveau-là, de quelle façon on peut impliquer la jeunesse, de quelle façon on peut être pragmatique. C'est un mot important en politique lorsqu'on arrive pour la mise en place de politiques publiques. Alors, j'aimerais vous entendre sur le sujet.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

• (17 h 50) •

M. Legault : On est chanceux, au Québec, d'hériter du choix qui a été fait par des premiers ministres, des gouvernements, dans les 50 dernières années, d'avoir choisi l'hydroélectricité. En fin de semaine, on fêtait le 75^e anniversaire d'Hydro-Québec. J'entendais comment on est venu près de choisir le nucléaire, hein? C'était, à une certaine époque, un grand débat, l'hydroélectricité versus le nucléaire. Imaginez-vous aujourd'hui si on avait fait le mauvais choix.

Donc, on a fait le bon choix, et je me souviens d'avoir eu des longs débats avec Philippe Couillard, Philippe Couillard qui disait : L'hydroélectricité, c'est une énergie du passé. Et je ne peux pas être plus en désaccord avec lui que ça. L'hydroélectricité, c'est une énergie, là, qui est importante pour le prochain siècle. Puis j'avais des premiers ministres, anciens premiers ministres libéraux comme Jean Charest qui étaient d'accord avec moi là-dessus, donc en désaccord avec Philippe Couillard, pour dire : L'hydroélectricité, ça va être utile puis c'est peut-être la future batterie du nord-est des États-Unis. Parce que, quand j'ai rencontré Charlie Baker, qui est le gouverneur du Massachusetts, le Massachusetts utilise le gaz, hein? Ça a changé tout le portrait, l'arrivée aux États-Unis du gaz de schiste. Bon, nous, on a fait le choix, au Québec, de ne pas toucher au gaz de schiste. Mais, quand je parle avec le Massachusetts, mon compétiteur, donc le compétiteur de l'hydroélectricité, c'est le gaz de schiste, qui est disponible à bas coût. Puis on dit : Ce bas coût, malheureusement, est peut-être là pour 30 ans, 40 ans. Mais on prend des décisions qui sont pour plus que 30 ans, 40 ans.

Moi, je suis convaincu qu'à moyen terme puis à long terme l'hydroélectricité... puis là, il y a du potentiel. On peut construire des nouveaux barrages au Québec. Il y a un projet extraordinaire, à Terre-Neuve, qui s'appelle Gull Island, puis Terre-Neuve est prête à s'associer avec nous dans ce projet-là. Pour l'instant, il y a des surplus d'électricité. Donc, soyons prudents, il faut trouver des clients avant d'aller chercher plus de capacité. Mais ayons aussi de la vision.

J'ai eu la chance hier de parler avec le nouveau premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, qui évidemment en a profité pour me parler de pétrole. J'en ai profité pour lui parler d'hydroélectricité. Puis je sais qu'il a des bons contacts avec le premier ministre de l'Ontario. Donc, je lui ai demandé de plaider en ma faveur. L'Ontario s'apprête à investir 20 milliards de dollars dans la rénovation de centrales nucléaires. Puis on n'a toujours pas trouvé une solution pour les déchets nucléaires. Et Jason Kenney me disait : Je vais en parler, entre autres, au ministre de l'Énergie, là, qui est... c'est tous les mêmes, hein, ces conservateurs-là. Que ça soit en Ontario, ou que ça soit en Alberta, ou que ça soit au fédéral, c'est tous des amis. Mais ce serait la plus grande contribution qu'on ne puisse pas faire à la lutte contre les changements climatiques, que tout le nord-est de l'Amérique du Nord profite de l'hydroélectricité pour remplacer du nucléaire, pour remplacer du charbon, pour remplacer du gaz. Puis du gaz, bien, il n'y en aura pas pour toujours, du gaz. C'est une énergie fossile qui est là temporairement, même chose avec le pétrole, alors que l'hydroélectricité, c'est renouvelable. Ça ne coûte pas cher, c'est renouvelable puis ça s'accumule.

Ça, c'est l'autre chose aussi, parce que le Parti libéral, le Parti québécois, dans les 10, 20 dernières années, ont choisi d'aller vers l'éolien. Bon, c'est vrai que le coût de l'éolien a baissé. Le coût de l'éolien est rendu très accessible. Mais il y a toujours un problème avec l'éolien et le solaire, c'est l'accumulation, la puissance qu'on n'est pas capables d'accumuler parce que, bon, pour l'instant, on n'a pas inventé de batterie qui est capable d'accumuler. Puis ça, c'est le grand défi qu'on a quand on parle d'environnement. Oui, les autos électriques, mais avez-vous pensé comment, au Québec, on émet de GES avec les camions, avec les autobus? Évidemment que, si on a de la misère à avoir une bonne portée pour une auto, ce n'est peut-être pas demain matin qu'on va avoir une batterie qui va être capable de fournir un camion, fournir un autobus. Mais c'est là-dessus qu'il faut travailler, puis il y a des entreprises québécoises, comme Lion, qui travaillent à développer l'autobus électrique, le camion électrique.

Et l'autre chose qu'on doit faire, puis j'en parlais dans le Projet Saint-Laurent, on a la chance d'avoir cette autoroute gratuite, là, qu'est le Saint-Laurent, puis nous, au Québec, on est les champions du camion. Puis, quand on compare avec des projets comme Marco Polo puis quand on va à Hambourg, en Allemagne, on est en retard du côté du train et du bateau. Il y a le bateau, là, quand on regarde, par tonne transportée, combien on émet de GES, le mieux, c'est le bateau. Après, c'est le train, après, c'est le camion. Bien là, on est dans une situation où nous, on est champions du camion, alors qu'on a un fabricant de trains.

Il est temps qu'on exige du contenu local quand on fabrique des trains. Ça n'a pas de bon sens, ce qu'a fait le gouvernement libéral, de dire le REM va être construit en Inde. Écoutez, là, on est-ils naïfs? C'est quoi, le problème, là? Les États-Unis, quand ils font construire des trains, ils exigent 60 %, 70 % de contenu local. Donc, il est temps, les quelques trains qu'on fait, que ce soit pour Via Rail ou autre, que ça soit pour le train électrique de Montréal, bien, qu'on en fasse une partie localement. Ça ne veut pas dire nécessairement Bombardier, hein? Ça peut vouloir dire Alstom, mais Alstom, on lui dit : Vous allez en faire une partie au Québec.

Puis le bateau, le bateau. Quand on lit la petite histoire du Québec, il y a eu une époque où il arrivait des gros bateaux, puis ensuite on mettait ça sur des petits bateaux. Puis là, bien, il y a des beaux projets. Il y en a un beau à Québec, il y en a un beau à Contrecoeur. Là où il y a des terrains, on amène des gros bateaux avec des containers, on débarque les containers, on les embarque sur des petits bateaux ou sur des trains. On est en retard dans les trains. Bon, ça relève du fédéral, pas toujours

simple. On a comme une espèce de duopole, CN, CP, les marchandises ont priorité, il y a les passagers. Il y a beaucoup de choses à faire. Donc, les ports, même chose, il y a une direction pour chaque port. Donc, il y a une direction pour le port de Montréal avec un plan, il y en a une autre pour Québec, il y en a une autre pour Sept-Îles, etc.

Il est temps qu'on se donne un plan en transport où on va transférer une partie du transport de la marchandise vers le train, donc du camion vers le train, puis du train vers le bateau. Et ça, ça n'a pas été fait, là, ça n'a pas été touché. On a comme copié un peu le programme en le nommant d'un nouveau nom...

La Présidente (Mme Chassé) : 30 secondes, M. le premier ministre. 30 secondes.

M. Legault : ...hein, avec des ZIP, qu'on a appelées, les zones industrialo-portuaires, difficile à dire, mais la prochaine étape, c'est le transport. Là, on est bons en hydroélectricité, on est bons sur le chauffage de nos maisons. La prochaine étape, c'est le transport, le train, le bateau, des camions électriques. Donc, si on veut être fiers de ce qu'on laisse à nos jeunes, oui, c'est important, l'environnement, mais il faut le regarder d'une façon pragmatique, au-delà des discours. Passer à l'action.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci.

M. Legault : Avoir des résultats. C'est ça qu'un gouvernement de la CAQ va faire.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Le temps alloué à l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 5, intitulé Jeunesse, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme Chassé) : Le programme 5 est... voyons, adopté, est adopté sur division.

Document déposé

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignement de l'opposition.

Et je tiens à vous remercier pour les échanges constructifs. Je vous en félicite, parce que ça va contribuer à attirer davantage de jeunes en politique. Bravo à vous!

Compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au lundi 29 avril, où elle entreprendra l'étude du volet Aînés et Proches aidants du portefeuille Santé et Services sociaux.

Merci. Joyeuses Pâques à tout le monde! Merci à vous.

(Fin de la séance à 17 h 59)